

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

VOL. I.—No. 13.]

MONTRÉAL, 4 JANVIER, 1872.

[52 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISSANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C^{IE}
Éditeurs-propriétaires.

Abonnement \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit :

ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburg, Ot-
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,
Toronto, Guelph, London, Brantford,
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et
tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.
Express de Nuit do do..... 9.00 P. M.
Train d'accommodement pour Brockville
et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.
Train Mété pour King-ton do do..... 6.00 A. M.
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00
P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island
Pond et les stations intermédiaires.... 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral..... 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via
Vermont Central à..... 3.30 P. M.
Le train de la Mallo pour St. Jean et
Roussé's Point, en connexion avec les
trains du Stanstead, Shefford & Cham-
bly et de Jonction des Cantons du Sud
Est..... 3.00 P. M.
Train de la Mallo pour Island Pond,
et les stations intermédiaires..... 2.00 P. M.
Mallo de Nuit pour Qué. oc, Island Pond,
Gorham, Portland et Boston et les Pro-
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-
réal et Island Pond à St. Ilair, St.
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,
Coaticook et Norton Mills, seulement
à..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à
tous les trains directs de jour et de nuit. Le бага-
go sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Anna* laisseront Portland
pour Halifax, N. B., tous les Samedis après-midi à
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis
à 6.00 heures p. m. pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bon-
aventure ou au Bureau No. 30, Grande Rue St. Jac-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE

17 Rue St Sacrement

3,200 demie-boîtes Thé du Japon

Nouvellement importé par le "Vigil" "Benefac-
tor," "Belton Will," et le "Royal Minstrel."

1,400 demie-btes } SOUCHONG et KAI-
200 boîtes } SOW CONGOU, qua-
lités assorties.

500 do. YOUNG HYSON et IM-
PÉRIAL.

VIN DE PORT.

400 futs Vin de Port de Tarr-
gone, marques de Muller, Dar-
thez & Cie.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,

17 Rue St. Sacrement.

HARENGS & LABRADOR

500 quarts en Magasin.
500 " et 1/2-qrts Maguereau
200 quintaux Morue.
1000 boîtes Harengs fumés.
100 quarts Huile de Morue.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,

17 Rue St. Sacrement.

FER EN SAUMON

750 tonneaux de différentes
marques.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,

17 Rue St. Sacrement.

SACS A GRAIN.

20,000 Sacs à Grain de Dundee
DIFFÉRENTES QUALITÉS.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,

17 Rue St. Sacrement.

MARBRE.

Tables de Marbre Italien avec

Veines

PREMIERE QUALITE—EX LEONIE.

A VENDRE PAR

W. et F. P. Currie & Cie.,

100 Rue des Sœurs Grises.

LE

VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour
être la meilleure Machine à point noué pour
Famille et pour les Manufactures, qui ait été
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en
compétition avec les meilleures Machines de ce
pays :—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à
l'Exposition du Great Western—Premier prix à
Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier
prix à St. Catharines, Comté de Lincoln—Premier
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté
de Welland—Premier prix à Oterville, Comté

d'York—Second prix à l'Exposition Provinciale
de Kingston, et Diploma à Hamilton, et diverses
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut coudre, border, broder, faire des
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes
depuis les plus légères jusqu'aux caïres les plus épais.
PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par
priément mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés
des environs de Montréal.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de
Miroirs, Tapissierie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,
des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veuillez rendre une visite à mon Etablisse-
ment,
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.

L. N. DENIS.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & CIE.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
 de
DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
 et COMESTIBLES.
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE:
 216, RUE ST. PAUL, et
 199 et 201 DE COMMISSAIRES,
 MONTREAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.
IMPORTATEURS DE
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
 MARCHANDS DE
 FARINE.
 LARD, SAINDOUX, etc.
 274 et 281, Rue Des Commissaires,
 MONTREAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,
IMPORTATEURS DE
 DENRÉES COLONIALES,
 VINS ET SPIRITUEUX,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
 No. 290 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
 MONTREAL.
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

L. CHAPUT, FILS & CIE.,
IMPORTATEURS
 D'EPICERIES FRANÇAISES et ANGLAISES,
 VINS et LIQUEURS,
 Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre,
 MONTREAL.

SENEGAL, CADIEUX & JOLY,
IMPORTATEURS,
 MARCHANDS D'EPICERIES,
 VINS, LIQUEURS, et
 PROVISIONS
 78, RUE ST. PAUL, et
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE
 VINS, LIQUEURS,
 EPICERIES, etc., EN GROS
 231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

TURGEON & LESIEUR,
MARCHAND EN GROS DE
 VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc.
 No. 338 RUE ST. PAUL, MONTREAL.
 MM. T. et L. ont toujours en main toutes sortes de
 tabac, cigares, etc. à des prix très réduits.

D. C. BROUSSEAU,
MARCHAND EPICIER EN GROS
 VINS, LIQUEURS, PROVISIONS, etc.
 123, RUE ST. PAUL,
 En face du Marché Bonsecours
 MONTREAL.

J. O. MERCIER,
MARCHAND DE VINS,
 SPIRITUEUX, EPICERIES, et
 COMESTIBLES.
 EN GROS ET EN DÉTAIL,
 No. 137 RUE ST. PAUL,
 MONTREAL, P.Q.

C. MELANÇON,
MARCHAND-EPICIER,
 191 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER
 QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

Garde-magasins.

O. STE. MARIE & CIE.
GARDE-MAGASINS.
 (Warehousesmen.)
 LISTE DE NOS MAGASINS:
 39 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.
 20 et 77.
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entre. 61 No.
 12.
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 12.
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.
 20 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78
 et 91.
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.
 13 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.
 6 St. Eloi, 1 Cave.
 37 St. Nicolas, 1 Cave.
 10 et 14 Nazareth, près du Canal, Magasins pour sel,
 comestibles, etc. etc.

**EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU
 FRANC DE DROITS.**

FRED. CASTLE.
 65, RUE DE LA COMMUNE.
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,
 MONTREAL.

Huiles et Peintures

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
 PEINTURES SECHES ET A
 L'HUILE, VERNIS, VITRES,
 PRODUITS CHIMIQUES,
 Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
 15 Rue Lemoine,
 MONTREAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,
MANUFACTURIERS DE VERNIS et DIMI-
TATION DE LAQUE DE CHINE.
 IMPORTATEURS
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
 REBENTINES, etc. etc.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
 MONTREAL.

Importateurs de Nouveautés.
THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES
 En Gros Surtout, No. 330, Rue St. Paul.
 THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. MONTREAL,
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,
IMPORTATEUR,
 No. 282 RUE ST. PAUL,
 Coin des Rues
 ST. GABRIEL et ST. PAUL,
 MONTREAL.

FRANCEUR & GIROUX,
IMPORTATEURS
 DE
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,
 ANGLAISES
 et AMERICAINES.
 7 A 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTREAL.

M. TRESTER,
IMPORTATEUR DE MARCHANDISES
 ALLEMANDES, FRANÇAISES et BELGES.
 IMPORTATEUR
 D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES
 EN BOIS, etc., etc., et de
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.
 M. T. tient toujours un assortiment des plus
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,
 d'articles en cuir, sabots, etc.
 ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL,
 MONTREAL.

HAMILTON & CIE.,
MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPPE,
 105, RUE ST. JOSEPH,
 Vis-à-vis la Ruelle Dupré,
 MONTREAL.

Huile de Pétrole.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
 ET LE MINES (Limitée)**

Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



**RAFFINERIE DE PETROLE STANDARD
 PETROLIA, ONTARIO.**

D. CAMPBELL, AGENT,
 13 Halle aux Blés,
 MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,
MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-
FINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
ZOLE, GOUDRON, etc.,

35 Rue Lemoine, MONTREAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures mar-
 ques d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Librairie et Relieur.

MAISON FONDÉE EN 1842.
J. B. ROLLAND & FILS,
 LIBRAIRES-EDITEURS ET IMPORTATEURS
 D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES ET
 ALLEMANDS.
 Livres de comptes et Registres fabriqués avec
 papier de première qualité et reliés avec solidité.
 Cartes à jouer—Great Mogul, Highlander, Jacques-
 Coeur, (nouveau).
 TAPISSERIES Anglaises et Canadiennes.
 J. B. ROLLAND & FILS,
 Rue St. Vincent, 12 et 14.

L'ALMANACH DU PEUPLE
POUR L'ANNEE BISEXTILE 1882.
 (Troisième année)
 PRIX A LA DOUZAINE, 30 CENTS.
 En vente à la Librairie de
 C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
 237 et 239 Rue St. Paul,
 MONTREAL.

LIBRAIRIE NOUVELLE.
ALPHONSE DOUTRE & CIE
 Coin des Rues
 NOTRE DAME ET ST. GABRIEL,
 MONTREAL.
 Viennent de recevoir un assortiment considérable de
 DE PRIÈRES, LIVRES
 DROIT, et LITTÉRATURE.
 On trouve aussi à cette Librairie ce qu'il y a
 de plus nouveau et de plus recherché
 EN EFFETS DE BUREAU, etc.

CHARLES PAYETTE,
LIBRAIRE-RELIEUR,
 250 — RUE ST. PAUL — 250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,
 No. 64 Rue St. Gabriel, MONTREAL.
DES VOITURES transporteront les voyageurs des
 bateaux et des chemins de fer à l'Hotel
 Table des mieux services.

Distillateurs.



A VIS.

A VIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ETOLLES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada. La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,
A. & A. B. CHARLEBOIS,
Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, con istant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P.S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

DISTILLERIE PRESCOTT

J. P. WISER & CIE.,

DISTILLATEURS DE

WHISKY,

ALCOOL, et

ESPRITS DE VIN,

PRESCOTT, Ont.,

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

24 Rue St. Sacrement.

SHERRY—POLAK, HERMOMOS-Y-Co.

XERES DE LA FONTERA.

PORT—BORGES DE CASTRO,

OPORTO.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le commerce qu'ils recevront les commandes qui leur seront confiées pour l'importation des célèbres VINS ci-dessus.

Toutes commandes adressées à

MM. HOWARD, SMITH & CIE.,

No. 31 rue St. François-Xavier,

MONTRÉAL,

recevront notre attention spéciale.

E. BENDELARI & CIE.,

TORONTO.

Marchands de Vins.

JOHN HOPE
Marchand Commissionnaire

Représentant en Canada:

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FONTERA.

MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de Porter en Bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

Vins d'Espagne

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO (Cinq grappes).

100 " " (Trois grappes).

250 " " (Trois grappes).

50 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.

25 PIPES

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

343 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Scieurs)

MONTRÉAL.

G. VERLAQUE,

No. 5 Rue St. Sacrement

VINS,

LIQUEURS,

CIGARES.

AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.

E. GERIN, Propriétaire de Vignobles des cantons de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France).

Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747.

Entrepôt à New York (Etats-Unis) et à Montréal (Canada).

Produits naturels garantis par certificats d'origine.

Reçus par l'Arbutus:

CLARET PUR RAISIN,

VIN BLANC do,

COGNAC do,

de plusieurs Ages.

CHAMPAGNE de plusieurs prix.

LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France.

ABSINTHE SUISSE,

VERMOUTH,

MOUTARDE DE RAISIN (Produit nouveau).

Bureau et Entrepôt chez

O. STE. MARIE & CIE.,

30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par

VICTOR DUVIGNEAU.

Courtiers.

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES
POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
COMESTIBLES.

EPICERIES,

SPIRITUEUX

ET

DENRÉES COLONIALES.

137 No. 21 RUE ST. SACREMENT, 3^e MONTREAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENRÉES COLONIALES.

et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO.

16. RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN TIÉ.

HUILES,

EPICERIES,

et

DENRÉES COLONIALES.

Coin des rues

ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,

MONTRÉAL.

RUFUS FAIRBANKS,

COURTIER GÉNÉRAL

ET

MARCHAND À COMMISSION.

No. 5 RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

LE soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toutes espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.

Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD,

No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE.

MARCHAND EN GROS DE

THE SIROP ET MELASSE,

Seul Agent pour la Puissance du Canada de

Messrs OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.

CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.

FORRESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALL & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.

17 Rue St. Sacrement,

MONTRÉAL, P.Q.

ALEX. MCK. COWIE,

MARCHAND À COMMISSION

No. 40 RUE ST. SACREMENT, MONTRÉAL.

PROVISIONS,

GRAINS,

FARINES,

TABAC, &c.

Vendus à Commission.

ALEXANDER THURBER,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

ET DE

FERRONNERIE.

467 & 469 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL.

BUREAU D'AGENCE.

M. GEORGE E. MAYRAND a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes espèces de

COLLECTIONS ET D'AGENCES

pour les campagnes, ainsi que du réglément des AFFAIRES EN FAILLITES.

BUREAU—No. 223 Rue Notre Dame, MONTRÉAL.

Bonnes références.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant 3 janvier 1872.

Nous avons eu un temps très variable depuis notre dernière publication, froid intense suivi de forte pluie dans les vingt-quatre heures. Le premier janvier rappelait les premiers jours d'avril. Le commerce de détail n'a été occupé au possible les derniers jours de l'année. Inutile de dire que les magasins de jouets étaient les plus achalandés, et leurs tablettes nues qu'on voyait au lendemain du premier jour de l'an, démontraient d'une manière ou ne peut plus clair combien la demande avait été forte.

Le commerce de jouets a pris beaucoup d'extension depuis quelques années au Canada. On les importe principalement d'Allemagne et des Etats-Unis où on commence à donner une attention spéciale à leur manufacture.

La demande pour les liqueurs fines a été plus accentuée cette année qu'à l'ordinaire.

Le commerce en gros chôme. Dans les farines, la boulangerie n'hésite que pour ses besoins journaliers, et c'est à peine si nous constatons deux ou trois placements de 500 quarts depuis huit jours. Les céréales sont très calmes. Les recettes de pores abattus ont suffisamment augmenté, pour permettre aux fabricants de saisons de commencer leurs opérations. Le prix du lard en carcasse semble maintenant établi, et il est probable que les cours actuels, \$5.50 à \$5.75 par 100 lbs., varieront peu le reste de l'hiver.

Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans les épiceries.

En l'absence d'une revue commerciale complète, qui le calme qui existe dans les affaires nous force de supprimer, nous donnons la traduction d'une lettre adressée par une maison de Birmingham engagée dans le commerce de fer, à une maison de cette ville, suivie de statistiques sur le commerce de fer aux Etats-Unis.

Il nous semble que cette lettre et ces statistiques devraient attirer la sérieuse considération de nos capitalistes et de nos hommes d'affaires:—

Birmingham, 9 Décembre 1871.

Messieurs:

Pour acquitter la promesse que nous vous avons faite dans la notre du 7 courant, nous vous écrivons spécialement sur l'état présent et la perspective future du commerce de ferronnerie et les opinions que nous émettons sont partagées par la plupart des hommes bien pensant engagés dans ce commerce. Depuis trois ou quatre mois, nous avons passé par une période de grande excitation en conséquence de plusieurs baisses qui ont été établies dans la manufacture du fer qui a porté le prix de 40s à 60s par tonneau plus cher qu'il était, et nous ne voyons pas la perspective d'une baisse, au contraire, nous avons tout lieu de croire que les cours actuels hausseront davantage. Il est de fait que la demande pour le fer est plus grande que les offres, et il n'apport pas que dans l'état de prospérité actuelle de ce commerce, les offres deviennent égales à la demande. C'est l'opinion des hommes bien placés dans ce pays, que la production du fer ne peut pas être augmentée de beaucoup, hormi de nouvelles découvertes de mines de fer et de charbon sur lesquelles on ne peut pas compter. On en serait déjà arrivé à l'état où nous nous trouvons, si ce n'était l'exploitation des mines du district de Middleboro qui a fourni au-delà d'un million de tonneaux par an depuis plusieurs années pas sées. Cette source a fourni à la demande, et

dans les temps de dépression commerciale, l'a excédée. Depuis dix ans, la consommation de fer a augmenté progressivement chaque année et elle est maintenant arrivée au point que la demande excède la production et l'exploitation des mines du district de Middleboro n'a pu combler le déficit. On a tout lieu croire que cette demande progressive augmentera encore davantage si nous prenons en considération les entreprises gigantesques de chemins de fer par tout l'univers; la grande demande pour les vaisseaux en fer, l'immense quantité de fer requis pour les bâtisses, demande qui augmentera considérablement en conséquence de la substitution du fer au bois, l'énorme demande de lisses pour chemins de fer urbains, (institution nouvelle dans ce pays) et qui en requerra de fortes quantités. Ajoutez à cela la prospérité du commerce qui paraît devoir se continuer. Si on prend toutes ces raisons en considération, il faudra conclure que la demande de fer ne faillira pas pour des années à venir. Il est aussi un autre point important dans l'avenir du commerce de fer que l'on doit peser sérieusement, nous voulons parler des existences de la houille. Chaque tonneau de minerai en requiert une certaine quantité pour sa conversion de fer et quelques-uns des hommes les plus capables dans le pays pensent que les existences deviendront inadéquates à la demande. Une chose très certaine, c'est que la difficulté de se la procurer augmente chaque année, et aujourd'hui quelques-unes de nos plus importantes usines sont restreintes à trois ou quatre jours de travail par semaine faute de l'article, et on ne voit pas la moindre chance d'obvier à la difficulté, excepté dans l'invention d'un substitut qui sera largement mis à contribution.

Vous vous étonnez sans doute qu'une aussi forte hausse sur le fer ait pu établir en aussi peu de temps. A cela nous répondons que pendant quelques années les affaires ont été languissantes. La guerre civile aux Etats-Unis; la guerre franco-prussienne, une crise commerciale, tout contribuant à rendre le commerce mauvais. Les marchés des Indes Orientales et de l'Australie étaient surchargés de marchandises, conséquence de spéculations effectuées sous forme de consignations. Mais aujourd'hui il en est bien différent. Toute les nations de la terre paraissent être au besoin de marchandises, et il ne paraît pas devoir s'élever de cause pour empêcher un grand commerce. Les nations paraissent devoir jouir d'une ère de paix beaucoup plus longue que par le passé.

Une autre raison. Les stocks de fer étaient ici très réduits. Pendant les quelques années dernières, il y avait peu de perspective d'une hausse et les manufacturiers n'achetaient qu'au jour le jour pour ne pas payer d'intérêt sur un stock de débite difficile. La plupart des manufacturiers se trouvaient dans cette position quand surgit la demande.

Il faut convenir que dans les temps de hausse il existe beaucoup d'excitation, et les manufacturiers de fer ne sont pas étrangers à ce sentiment. Quelqu'un prétendent que le fer en barre atteindra 11s à 12s avant le mois d'avril. Nous ne partageons pas cette idée; qui verra. Que la main-d'œuvre employée soit dans les mines de charbon, soit dans la manufacture du fer agite la question d'une nouvelle hausse de salaire—ce que l'on ne peut pas prévoir—les cours peuvent dépasser de beaucoup ces chiffres.

Tous les jours nous recevons des circulaires de manufacturiers nous informant qu'ils ne

rempliront les commandes qu'aux prix existants lors de leur exécution. Ceci n'est pas l'exception mais d'occurrence journalière dans le commerce de ferronnerie.

Nous sommes,

Vous etc., etc.,

(Signé) VANWART & CO.

Voyons maintenant le dit la Tribune de New-York dans un article intitulé: Fer dans les Etats-Unis.

Comme la consommation du fer est la règle avec laquelle se mesure le progrès d'un peuple adonné à la manufacture, à l'industrie et que par elle on peut juger de son état de civilisation, les statistiques qui ont trait à sa production ne sont pas sans valeur. Celles qui suivent sur ce pays, quelque imparfaites qu'elles soient, sont les seules que nous possédons.

La production moyenne de fonte dans ce pays a augmenté de moins de trois quarts de million de tonneaux (de 2000 l.s. chacun) en 1854 à près de deux millions de tonneaux en 1871.

Ci suivent les rapports de plusieurs années.

| Année. | Production. | Année. | Production. |
|--------|--------------|--------|----------------|
| 1854.. | 736,218 ton. | 1861.. | 1,113,497 ton. |
| 1855.. | 781,178 " | 1865.. | 931,582 " |
| 1856.. | 883,187 " | 1866.. | 1,350,943 " |
| 1857.. | 795,157 " | 1867.. | 1,461,826 " |
| 1859.. | 810,627 " | 1868.. | 1,603,060 " |
| 1860.. | 919,770 " | 1869.. | 1,916,641 " |
| 1861.. | 731,544 " | 1870.. | 1,900,000 " |
| 1862.. | 787,662 " | 1871.. | 2,000,000 " |
| 1863.. | 947,604 " | | |

La production indigène de lisses de chemins de fer (celles d'acier non comprises) a augmenté assez régulièrement de 24,315 tonneaux en 1849, à 620,000 tonneaux en 1870, et probablement davantage en 1871, nonobstant l'augmentation de production de lisses en acier depuis deux ou trois ans qui a arrêté le développement de la fabrication des lisses en fer. La production de lisses fabriquées en 1869 a été distribuée comme suit:

| | Tonneaux. | Tonneaux. | |
|----------------|-----------|---------------|--------|
| Massachusetts. | 32,223 | New York... | 79,163 |
| Pensylvanie. | 319,653 | Maryland... | 27,324 |
| Ohio..... | 41,837 | Kentucky... | 7,817 |
| Michigan... | 6,275 | Illinois..... | 53,261 |
| Wisconsin... | 8,650 | Autres Etats. | 16,424 |
| Total | 593,566 | tonneaux. | |

Les statistiques sur la production des lisses en acier sont incomplètes, néanmoins on sait qu'elle est considérable et qu'elle augmente très rapidement. On l'estimait à 8500 tonneaux en 1862, 12,000 tonneaux en 1869, et 45,000 tonneaux en 1870. On suppose que la production pour 1871 a atteint 60,000 tonneaux. Il n'y a pas de doute que les lisses en acier sont appelées à remplacer les lisses en fer sur les principales lignes de chemin de fer et les principaux embranchements de ceux de moindre importance. Quoique le prix de revient soit en premier lieu de 50 pour cent plus cher que les lisses de fer, leur durée fait qu'à la longue elles sont plus économiques.

La production totale d'acier (y compris les lisses) se compte comme suit:—

| | | | |
|--------|--------------|--------|--------------|
| 1865.. | 15,262 tonx. | 1869.. | 30,000 tonx. |
| 1866.. | 18,973 " | 1869.. | 35,200 " |
| 1867.. | 19,000 " | 1870.. | 75,000 " |

On espère qu'elle atteindra 100,000 tonneaux pour 1871. Dans tous les cas la production a augmenté rapidement et augmente encore régulièrement.

De récentes inventions et de nouvelles découvertes par nos compatriotes nous portent à croire que dans peu d'années on pourra conser-

tir un tonneau de fonte en un tonneau d'acier au même prix environ que la fonte, c'est-à-dire, deux tonneaux de fonte achèteront un tonneau d'acier de moyenne qualité. Les améliorations dans le martelage dans le procédé de la fabrication de l'acier depuis cinq ans nous portent à cette supposition.

Nos importations de fer et d'acier viennent presque exclusivement de la Grande-Bretagne. Elles ont aussi augmenté rapidement, mais pas autant que la production indigène.

D'après les statistiques officielles de la Grande-Bretagne, il a été exporté de ce pays aux Etats-Unis en 1850, — 295,521 tonneaux de fer de toutes sortes et la quantité avait grossi jusqu'à 518,000 en 1853. Depuis cette année les quantités varièrent de 385,899 tonneaux en 1856 à 243,583 tonneaux en 1859, et en 1862 elle tomba à 53236 tonneaux, la guerre civile ayant arrêté la construction des chemins de fer. Depuis lors l'exportation a augmenté régulièrement, atteignant 596,554 tonneaux en 1869, et dépassant même ces chiffres pendant les deux années suivantes. Les statistiques nous font défaut pour ces deux dernières années.

L'exportation de lisses en fer de la Grande-Bretagne s'est étendue à tous les pays du monde (la moitié est allée aux Etats-Unis) comme suit :

| | |
|----------------------|----------------------|
| 1860.. 507,858 tonx. | 1865.. 456,427 tonx. |
| 1861.. 422,773 " | 1866.. 557,783 " |
| 1862.. 448,857 " | 1867.. 650,239 " |
| 1863.. 500,073 " | 1868.. 653,507 " |
| 1864.. 457,200 " | 1869.. 1,003,350 " |
| | 1870.. 1,187,337 " |

Du total, 336,500 tonneaux furent exportés à ce pays en 1869 et 472,403 tonneaux en 1870.

FONTE.

La production de la fonte dans la Grande-Bretagne dépasse de beaucoup celle de toute autre pays, atteignant cette année près de 6,000,000 de tonneaux ou environ trois fois autant que les Etats-Unis. Elle n'était pourtant que de 180,000 tonneaux en 1860 et avait à peine doublé en vingt ans quand la production atteignait 368,000 tonneaux. Dix ans plus tard elle n'avait pas encore doublé et n'atteignait en 1830 que 678,417 tonneaux; c'est alors que commença l'ère des chemins de fer et la production doubla en moins de dix ans, étant de 1,500,000 tonneaux en 1840. Cinq ans plus tard les chiffres restaient à peu près les mêmes; mais en 1850 la production était portée à 2,250,000 tonneaux, doublant encore en 1863 atteignant 4,510,000 tonneaux. Les dernières statistiques complètes vont jusqu'à 1869 et constatent que la production pour cette année était de 5,445,757 tonneaux.

La France produisait en 1818, 114,000 tonneaux, 150,000 en 1855 et 1,380,000 en 1869.

En 1866 la Prusse produisait 804,052 tonneaux contre 400,000 en 1860.

La Belgique produisait en 1860, — 319,943 tonneaux et en 1869, — 863,000 de 2,240 lbs. chaque. Quant aux Etats-Unis on sait que la production de la fonte déjà considérable dans le Missouri augmenta encore rapidement, que l'Indiana a commencé à produire sous les auspices les plus favorables, que le Tennessee, le Wisconsin, la Virginie, la Caroline du Nord et même l'Alabama réussissent à convertir leur minerai en bonne fonte par le moyen du charbon de bois seulement. Malheureusement, les statistiques de ces Etats sont très incomplètes.

La production des usines qui fabriquent les lisses démontrent une progression annuelle

depuis sept ans comme on le verra par les chiffres suivants :

| Année. | Lisse. | Autre manuf. | Tot. prod. an. |
|--------|---------|--------------|----------------|
| 1864 | 335,369 | 536,958 | 872,327 |
| 1865 | 356,292 | 500,018 | 856,310 |
| 1866 | 430,788 | 595,311 | 1,026,099 |
| 1867 | 462,108 | 579,838 | 1,041,946 |
| 1868 | 506,714 | 598,286 | 1,105,000 |
| 1869 | 533,420 | 642,420 | 1,238,006 |
| 1870 | 620,000 | 710,000 | 1,330,000 |

Les statistiques de la production de différentes sortes de fer sont très incomplètes depuis 1866, quand la production à part les lisses pour chemin de fer se montait à 595,311 tonneaux se repartissant comme suit :

| | |
|--------------------------|--------------|
| Fer en barre | 276,192 Ton. |
| Clous et carvelles | 197,625 " |
| Plaques | 71,507 " |
| Fer en fouille | 33,969 " |
| Feuillard | 16,469 " |
| Fer à ossieux etc | 49,559 " |

CIRCULAIRE DE M. J. LAVELLO.
Rue de Roue, 99.

MARSEILLE, Mardi 12 Décembre 1871.

Nous avons un temps splendide, mais très froid toujours. De Paris on annonce que le thermomètre est descendu à 21 degrés et que la Seine est gelée. Il paraît que la saison est très rigoureuse partout dans ce moment.

Malgré les vents du Nord, nous avons eu hier un assez bon nombre d'arrivages, ce qui a arrêté la légère reprise qui s'était manifestée sur les blés. Le marché est calme.

Paris et les marchés de l'intérieur ne présentent aucune circonstance remarquable. Le gel rend les transports, et les approvisionnements des marchés un peu difficiles, et les prix du blé sont un peu mieux tenus; cependant le calme domine encore partout.

Les avis de Londres signalent aussi un peu de calme sur les blés, mais sans aucun changement dans les prix.

Nous n'avons aucune variation sur les grains grossiers.

En graines, huiles de graines et huiles d'olive rien de nouveau. On est toujours dans l'indécision pour ces articles, à cause de la question des droits sur les matières premières.

Nous avons reçu les documents statistiques de la France de 1870, publiés par l'Administration générale de la Douane.

L'Administration dit que le tableau des dix premiers mois de cette année est sous presse. Espérons donc que nous aurons bientôt le travail complet des douze mois de 1871, et que nous pourrions compléter les statistiques comparatives des dernières années, 1871 compris, que nous sommes en train de former et de publier non seulement pour toutes les céréales, mais aussi pour les graines oléagineuses, pour les huiles de graines, pour les huiles d'olive et pour d'autres articles.

Les feuilles commerciales de Londres publient la longue liste des chargements attendus, sans que le commerce soit effrayé. Au contraire, il est très satisfait d'avoir sous les yeux le mouvement général et le détail de tout ce qui est en route pour le R. U. Il faut espérer qu'il en sera de même chez nous, lorsque nous serons en mesure de publier les listes des chargements en route pour Marseille.

Les charge nous ts navigant par la côte d'Angleterre, le 9 courant s'élevaient à 696, dont :

| |
|-----------------------|
| 440 de blé, |
| 42 de maïs, |
| 72 d'orge, |
| 37 de seigle, |
| 36 de fèves, |
| 14 de colza, |
| 48 de graine de lin, |
| 5 de graine de coton, |
| 2 d'avoine. |

696

Dans les 410 de blé, il en figure 144 de Tananrok, 137 d'Odessa, 16 de New-York, 13 de Montréal et 130 de divers pays.

Au chiffre de 696, il faut ajouter 86 autres chargements en destination directe pour divers ports anglais, 57 de blé, 17 de maïs, 1 d'orge et 1 de graine de coton. Sur les 57 de blé, il y en

a 13 de New-York, 19 de Montréal, 12 de San Francisco et 13 de divers ports.

HUILES D'OLIVES.—L'attente de la discussion à la chambre des droits sur les matières premières a arrêté les transactions.

Il s'est fait quelques affaires ou disponible pour les besoins rigoureux de la consommation, de fr. 101. 50 à 103 suivant les qualités.

Les achats en lampantes pour l'exportation sont entravés par le manque d'entrepôt, et on n'a payé jusqu'à fr. 104 à la consommation pour l'intérieur.

A livrer, on n'a cité que deux affaires: 192 hect. pour avril, mai et juin, 106 25 et 450 hect. de février à septembre, à fr. 107.

En sortes comestibles, il n'a été fait aucune affaire.

SPIRITUEUX.—La semaine n'a éprouvé que peu de changement; les prix sur les places de production restent les mêmes.

DRACÈNES.—*Cochénille des Canaries.*—Le vapeur *Cadix* nous a apporté un renfort d'environ 500 sacs, dont majeure partie noire et argentée; les grises nous font, par continuation, à peu près défaut. Malgré les avis stimulants d'Angleterre, nos importateurs n'ont pas encore élevé leurs prétentions, ce qui ne pourra cependant tarder en présence des nouvelles des lieux de production, annonçant une réduction notable dans la récolte; nos cotons encore aujourd'hui les noirs, de fr. 6.75 à fr. 8, et les argentées, de fr. 6.80 à fr. 7 le kil, suivant mérite.

CREME DE TARTRE.—Nos fabricants en sont à peu près dépourvus, et, vu la rareté et les hauts prix demandés pour la matière première, une hausse sérieuse sur les produits fabriqués est inévitable; nous cotons nominativement la crème de tartre de fr. 212 à fr. 215 les 100 kil; l'acide tartrique est tenu ferme à fr. 4 le kil.

GOMME ARABIQUE.—Il s'est traité, cette semaine, quelques affaires à des conditions que nous n'avons pu connaître; l'article conserve sa bonne position et vaut de fr. 185 à fr. 195 les 100 kil, pour type tendre; fr. 175, pour type dur; les Falk valent de fr. 75 à fr. 85 les 100 kil.

SAVONS.—Marché calme. On a vendu :

| | |
|--------------------------|----------------------|
| 100 caisses coups ferme, | fr. 76. |
| 50 " " " " " " | moyen ferme, fr. 75. |
| 50 " " " " " " | moyen..... fr. 74. |

MORUES.—L'enchère d'environ 40,000 kil morue de Saint Pierre, qui a eu lieu samedi dernier, a obtenu les prix suivants: la 1re catégorie, de fr. 63 à 65 les 100 kil.; 2e catégorie, de fr. 65 à 60; 3e catégorie, de fr. 46 à 55.

La petite morue de la côte se fait rare en 1re main; à peine avons-nous 700 quint. métriques environ, dont on vend de fr. 78 à 80 les 100 kil. selon mérite, et 100 quint. du Golfe à fr. 70.

Il reste encore en magasin presque la totalité de la morue de Saint-Pierre, que nous a importé le navire "Mesago" que nous avons signalé déjà. Les prix sont un peu en raison de la qualité du poisson qui laisse à désirer.

CHARBON.

La vente annuelle de charbon américain a eu lieu à New-York, mercredi le 27 décembre. Les acheteurs étaient nombreux et les enchères très actives. La moyenne de prix était au-dessous de ceux obtenus aux enchères de novembre, à l'exception du charbon à bateau à vapeur. La quantité offerte de 120,000 tonneaux a été adjugée comme suit :

| | |
|----------------------|-------------------------|
| 10 000 tonneaux Lump | de \$3.42 à \$3.47 |
| 10,000 " Steamboat | " 3.92 à 4.10 |
| 18,000 " Grille | " 4.00 à 4.05 |
| 17,000 " Egg | " 4.05 à 4.17 |
| 50,000 " Poêle | " 4.77 à 5.00 |
| 15,000 " Chesnut | " 3.87 à 4.05 |

Stocks de Farines et de Céréalés en magasin et entre les mains des meuniers, 2 janvier 1872 :

| | 2 janv. 1872 | 15 déc. 1871 | 2 janv. 1871 |
|----------------------|----------------|--------------|--------------|
| Blé | minots 232,495 | 331,095 | 359,490 |
| Maïs | " 213,765 | 198,868 | 28,666 |
| Pois | " 51,074 | 62,074 | 16,358 |
| Avoine | " 13,320 | 15,076 | 15,205 |
| Orge | " 10,200 | 11,400 | 2,284 |
| Seigle | " 3,727 | 6,227 | — |
| Farine de blé barils | 75,565 | 75,184 | 111,683 |
| Do. d'avoine | " 30 | 230 | 239 |
| Do. de Maïs | " 95 | 50 | 19 |

Etat comparatif du montant des droits perçus au port de Montréal depuis 1862 jusqu'à l'expiration de l'année 1871 :

| | | |
|------|-------------|----|
| 1862 | \$2,490,025 | 39 |
| 1863 | 2,988,620 | 92 |
| 1864 | 3,963,992 | 47 |
| 1865 | 3,378,686 | 54 |
| 1866 | 4,647,783 | 49 |
| 1867 | 4,318,875 | 06 |
| 1868 | 3,540,604 | 68 |
| 1869 | 3,808,497 | 02 |
| 1870 | 4,766,410 | 36 |
| 1871 | 5,062,766 | 92 |

L'état ci-dessus montre une augmentation de cent pour cent sur les recettes du port de Montréal en dix ans.

PRIX COURANTS DU MARCHÉ DE MONTRÉAL

*Dernées Coloniales, Produits Européens et
Asiatiques, Produits Chimiques, &c, &c.*

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par cargaison ou forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'annuaire, charroyage, assurance, &c., &c.
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CARÉ VERT—

| | | | | |
|----------------|---------|--------|---|----------|
| Rio, ordinaire | par lb. | \$ 154 | à | \$ c. 17 |
| " bon | " | 16 | " | 154 |
| " choix | " | 16 | " | 18 |
| St Domingue | " | 16 | " | 17 |
| Costa Rica | " | 15 | " | 17 |
| Jamaïque | " | 17 | " | 19 |
| Langunra | " | 19 | " | 21 |
| Marucaibo | " | 20 | " | 21 |
| Ceylan | " | 20 | " | 22 |
| Javn. | " | 23 | " | 25 |
| Mocha | " | 30 | " | 35 |

CHOCOLAT—

| | | |
|------------|---------|----|
| Epps & Cie | par lb. | 40 |
| Fry | " | 50 |
| Menier | " | 50 |

CACAO—

| | |
|---------|-----|
| par lb. | 374 |
|---------|-----|

CHICORÉE—

| | | | |
|--------|---------|-----|-----|
| Barry | par lb. | 10 | 124 |
| Taylor | " | 104 | 124 |

CHANDELLE—

| | | | | |
|--------------------------|---------|----|---|----|
| Spermacetique de Belmont | par lb. | 22 | à | 24 |
| Paraffine | " | 22 | " | 28 |
| Française | " | 23 | " | 25 |

CIRAGES—

| | | | | |
|---------------------|-----------|------|---|------|
| Day & Martin, bout. | par douz. | 2 80 | à | 3 00 |
| " 1/2 bout. | " | 1 60 | " | 1 75 |
| Americain, No. 1. | " | 21 | " | 25 |
| " No. 2. | " | 29 | " | 30 |
| " No. 3. | " | 374 | " | 40 |

CIGARES—

| | | | | |
|---------------------|-----------|-------|---|-------|
| Allomands | par 1000. | 12 00 | à | 17 00 |
| Havane | " | 30 00 | " | 60 00 |
| Cheeroot de Manille | " | 24 00 | " | 27 50 |

DROGUES & TEINTURES—

| | | | | |
|--|--------------|-------|---|-------|
| Alun | par 100 lbs. | 2 30 | à | 2 50 |
| Arrowroot | par lb. | 20 | " | 35 |
| Acide Muriatique | " | 5 | " | 54 |
| Acide Oxalique | " | 39 | " | 324 |
| Acide Sulphurique | " | 34 | " | 5 |
| Borax | " | 20 | " | 21 |
| Bi Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs. | " | 5 00 | " | 5 20 |
| Bois de Campêche | par 100 lbs. | 2 25 | " | 2 50 |
| Bois de Nicaragua | " | 2 25 | " | 2 50 |
| Crème de Tartre, cristaux | par lb. | 23 | " | 27 |
| " moulu | " | 25 | " | 30 |
| Conpense | par 100 lbs. | 1 00 | " | 1 25 |
| Chlorate de Chaux | " | 3 75 | " | 4 00 |
| Camphre | par lb. | 45 | " | 65 |
| Cochonille | " | 75 | " | 95 |
| Extrait de Bois de Campêche | " | 104 | " | " |
| Do. lbs. | " | 124 | " | " |
| Do. 1/2 lbs. | " | 134 | " | " |
| Do. 1/4 lbs. | " | 144 | " | " |
| Garance | par lb. | 134 | " | 15 |
| Indigo de Madras | " | 85 | " | 1 00 |
| Do. Manille | " | 75 | " | 90 |
| Gomme Arabique, lere | " | 35 | " | 40 |
| Do. do. 2nde | " | 30 | " | 35 |
| Do. Copale | " | 12 | " | 15 |
| Do. Shellac | " | 35 | " | 45 |
| Sonné | " | 20 | " | 30 |
| Sel Epsom | " | 21 | " | 3 |
| Soufre en Fleur | " | 34 | " | 4 |
| Do. Canon | " | 34 | " | 34 |
| Sel de Soude | par 100 lbs. | 1 75 | " | 2 00 |
| Salpêtre | par baril. | 11 00 | " | 12 00 |
| Vitriol Bleu | par lb. | 64 | " | 74 |

ÉPICES—

| | | | | |
|---------------------|---------|------|---|------|
| Cannelle | par lb. | 324 | à | 85 |
| Clois de Girofle | " | 84 | " | 9 |
| Gingembre d'Afrique | " | 124 | " | 14 |
| Do. Jamaïque | " | 15 | " | 17 |
| Macis | " | 1 60 | " | 1 70 |
| Muscade | " | 1 10 | " | 1 26 |

| | | | | |
|-----------------|-----------|------|---|------|
| Moutarde de Wix | " | 174 | " | 20 |
| Do. do. bout. | par douz. | 4 40 | " | 4 50 |
| Do. do. 1/2 do. | " | 2 60 | " | 2 75 |
| Do. de Taylor | par lb. | 17 | " | 20 |
| Do. Keen | " | 17 | " | 20 |
| Do. Colman | " | 17 | " | 20 |
| Do. Française | par douz. | 2 00 | " | 2 25 |
| Piment | " | 7 | " | 8 |
| Puivre noir | par lb. | 16 | " | 164 |
| Do. blanc | " | 90 | " | 324 |
| Do. de Cayenne | " | 15 | " | 17 |

EMPOIS—

| | | | | |
|-----------------|---------|-----|---|-----|
| Satin de Berger | par lb. | 114 | à | 134 |
| Do. do. 1 lb. | " | " | " | " |
| Do. do. 1/2 lb. | " | " | " | " |
| Do. de Riz | 1 lb. | 11 | " | 13 |
| Do. do. 1/2 lb. | " | " | " | " |
| Do. do. 1 lb. | " | " | " | " |
| Gloufeld | " | 16 | " | 17 |

FRUITS—

| | | | | |
|----------------------|------------|-----------|---|------|
| Annades du Languedoc | par lb. | 13 | à | 14 |
| Do. Jourdain | " | 16 | " | 17 |
| Do. Provence | " | 104 | " | 114 |
| Do. Princesse | " | 18 | " | 20 |
| Do. Tarragoue | " | 134 | " | 144 |
| Do. Sicile | " | 114 | " | 12 |
| Dattes | " | 7 | " | 8 |
| Figues de Smyrne | " | 124 | " | 154 |
| Do. Malaga | " | 7 | " | 8 |
| Noix de Bresil | " | 7 | " | 8 |
| Do. Grenoble | " | Manquent. | " | " |
| Do. Cahors | " | do. | " | do. |
| Do. Bordeaux | " | do. | " | do. |
| Noisettes de Sicile | " | 8 | " | 84 |
| Do. Barcelone | " | 8 | " | 84 |
| Prunes d'Ente | par bocal. | 55 | " | 1 25 |
| Do. de Turquie | par lb. | 7 | " | 8 |
| Raisins sur couche | par boîte. | 2 30 | " | 2 50 |
| Do. do. | " | 1 25 | " | 1 30 |
| Do. do. | " | 1 25 | " | 1 30 |
| Do. London Layers | par boîte. | 3 25 | " | 3 30 |
| Do. Soleil | " | 64 | " | 74 |
| Do. Corinthe | par lb. | 64 | " | 74 |
| Do. Valence | " | 4 | " | 74 |
| Fruits au Sirup | par douz. | 2 50 | " | 3 00 |
| Do. à l'Eau de Vie | " | 3 00 | " | 4 00 |

HUILE D'OLIVE—

| | | | | |
|--------------------------|-------------|------|---|------|
| Bacigalupi, bout. | par cuisee. | 2 80 | " | 3 00 |
| Do. | " | 3 25 | " | 3 50 |
| Barton & Guestier, bout. | " | 7 50 | " | 8 00 |
| Do. | " | 8 50 | " | 9 00 |
| Puget | " | 2 80 | " | 3 00 |
| Do. | " | 3 25 | " | 3 50 |
| Possel | " | 2 75 | " | 3 00 |
| Do. | " | 3 25 | " | 3 50 |
| Do. | " | 4 00 | " | 4 25 |
| Pigniol | " | 3 00 | " | 3 25 |
| Do. | " | 3 30 | " | 3 49 |
| Do. en fûts | " | 1 05 | " | 1 20 |

MELASSE—

| | | | | |
|------------------|-------------|--------|---|-----|
| Barbaie | par gallon. | 374 | à | 40 |
| Centrifuge | " | 22 | " | 24 |
| Cuba | " | 24 | " | 25 |
| Demerara | " | 35 | " | 36 |
| Moscovado | " | 324 | " | 35 |
| Nouvelle Orléans | " | Manque | " | " |
| Porto Rico | " | 35 | " | 374 |
| Terre | " | 20 | " | 21 |

MARINADES—

| | | | | |
|--------------------|-----------|------|---|------|
| Cross et Blackwell | par douz. | 2 60 | à | 2 70 |
| Joyce | " | 1 80 | " | 1 90 |
| Thin | " | 1 80 | " | 1 90 |
| Pigott | " | 1 70 | " | 1 80 |

PATES—

| | | | | |
|-------------------------|---------|-----|---|----|
| Vernicelle de Marseille | par lb. | 114 | à | 12 |
| " Bordeaux | " | 124 | " | 13 |
| Macaroni Marseille | " | 114 | " | 12 |
| " Bordeaux | " | 124 | " | 13 |
| Sagou | " | 54 | " | 6 |
| Tapioca | " | 7 | " | 12 |

RIZ—

| | | | | |
|----------|--------------|---------|---|------|
| Do Patna | par 100 lbs. | Manque. | | |
| Rangoon | " | 4 35 | à | 4 40 |
| Aracan | " | 4 40 | " | 4 60 |

SAVON—

| | | | | |
|---------------|---------|----|---|----|
| Do Castille | par lb. | 84 | à | 9 |
| Brown Windsor | " | 14 | " | 18 |
| Liverpool | " | 34 | " | 4 |

SUCRES—

| | | | | |
|------------------|---------|--------|---|-----|
| Centrifuge | par lb. | 94 | à | 94 |
| Moscovado | " | 9 | " | 94 |
| De Cuba | " | 94 | " | 94 |
| Demerara | " | Manque | " | " |
| Porto Rico | " | 94 | " | 94 |
| Raffiné Ecossais | " | 94 | " | 10 |
| " Anglais blanc | " | 114 | " | 114 |
| " en morceaux | " | 124 | " | 124 |

SEL—

| | | | | |
|-------------------|-----------|--------|---|------|
| Gros de Liverpool | par sac | 75 | à | 80 |
| Fine | " | 1 40 | " | 1 50 |
| Factory Filled | " | 1 40 | " | 1 50 |
| Fin de Table | par douz. | 1 20 | " | 1 30 |
| d'Hyères | par minot | Manque | " | " |

THE—

| | | | | |
|---------------------|---------|----|---|----|
| Gunpowder | " | 80 | à | 80 |
| Extra fin à choix | par lb. | 65 | " | 80 |
| Bon ordinaire à bon | " | 45 | " | 65 |
| Commun à bon | " | 45 | " | 65 |

IMPÉRIAL—

| | | | | |
|---------------------|---------|----|---|----|
| Extra fin à choix | par lb. | 65 | à | 75 |
| Bon ordinaire à bon | " | 55 | " | 65 |
| Commun à bon | " | 35 | " | 55 |

YONGE HIRON—

| | | | | |
|---------------------|---------|----|---|----|
| Extra fin à choix | par lb. | 80 | à | 90 |
| Bon ordinaire à bon | " | 60 | " | 80 |
| Commun à bon | " | 40 | " | 60 |

HYSON—

| | | | | |
|---------------------|---------|----|---|----|
| Extra fin à choix | par lb. | 60 | à | 70 |
| Bon ordinaire à bon | " | 50 | " | 60 |
| Commun à bon | " | 40 | " | 50 |

JAPONAIS—

| | | | | |
|-------------------|---------|----|---|----|
| Extra fin à choix | par lb. | 65 | à | 70 |
|-------------------|---------|----|---|----|

| | | | | |
|---------------------|-------------|------|---|------|
| Bon ordinaire à bon | " | 50 | " | 65 |
| Commun à bon | " | 40 | " | 50 |
| TWANKAY— | " | " | " | " |
| Bon ordinaire à bon | par lb. | 35 | à | 45 |
| Commun à bon | " | 274 | " | 35 |
| SOCHONG AND COGOU— | " | " | " | " |
| Extra fin à choix | par lb. | 65 | à | 80 |
| Bon ordinaire à bon | " | 45 | " | 55 |
| Commun à bon | " | 40 | " | 45 |
| OOLONG— | " | " | " | " |
| Extra fin à choix | par lb. | 60 | à | 70 |
| Bon ordinaire à bon | " | 50 | " | 60 |
| Commun à bon | " | 40 | " | 50 |
| VINAIGRE— | " | " | " | " |
| De Bordeaux | par gallon. | 35 | à | 374 |
| Marseille | " | 324 | " | 35 |
| Malt | " | 374 | " | 40 |
| Bobliman | par cruche. | 1 90 | " | 2 00 |

DIVERS—

| | | | | |
|--|-------------|-----------|---|------|
| Bleu de Cooney, billes | par lb. | 14 | à | 17 |
| Do. do. boutons | " | 54 | " | 6 |
| Do. Victoria Laundry | " | 124 | " | 13 |
| Briques de Bath | " | 274 | " | 30 |
| Bouteilles Française à vin, p. grosse. | " | Manquent. | " | " |
| Do. Anglaise à bière | " | 6 25 | " | 6 50 |
| Do. Champagne do. | " | Notinial. | " | " |
| Do. Anglaise à porter | " | 6 00 | " | 6 25 |
| Anis | par lb. | 124 | " | 13 |
| Bouchons à Bière | par grosse. | 25 | | |

Productions du Canada et Manufacture Indigène.

| | | |
|---|-------------------|---------|
| Anis | par lb. 0 1/2 | 0 13 |
| Allumettes Eddy | par grosse. 4 39 | 5 60 |
| Becket | 1 25 | 4 50 |
| Béano | 4 25 | 4 50 |
| Balais en laiton, No. 0 | | 3 50 |
| " No. 0 | | 3 25 |
| " No. 1 | | 3 25 |
| " No. 1 | | 3 10 |
| " No. 2 | | 2 50 |
| " No. 3 | | 2 15 |
| " en cordes, No. 1 | | 2 75 |
| " No. 1 | | 2 20 |
| " No. 3 | | 1 60 |
| " Harl, No. 0 | | 3 20 |
| " No. 1 | | 2 25 |
| " No. 3 | | 2 45 |
| " No. 3 | | 2 25 |
| Barley ordinaire d'Ogishie | par quart 25 lb. | 5 00 |
| " perlé | | 9 00 |
| " ordinaire de Québec | 4 50 | 4 75 |
| Biscuits à la Reine | par lb. | 0 15 |
| " au Vin | | 0 09 |
| " Suérés | 0 74 | 0 68 |
| " Pie-Nie | 0 9 | 0 12 |
| " Mélés | | 0 15 |
| Brosses à plancher | par douz. | 1 00 |
| " à soulier | 0 60 | 1 50 |
| " à aigues | 1 60 | 1 50 |
| Ciro blanché | 0 60 | 0 65 |
| " jaune | 0 25 | 0 28 |
| Cirage, No. 1 | par grosse. | 2 50 |
| " No. 2 | | 3 00 |
| " No. 3 | | 4 00 |
| Chandelle Paraffine blanche | par lb. | 25 |
| " colorée | 27 | 20 |
| " Suif | 104 | 11 |
| Cigares (tabac de la Havane) | par 100 | 27 50 |
| Cable à licou | par lb. | 15 |
| " merlins | 12 | 15 |
| " gre In. | 12 | 15 |
| Cordes, 48 pieds | par douz. | 1 20 |
| " 60 | | 1 50 |
| " 72 | | 1 70 |
| " 108 | | 2 40 |
| Empois, blanc | par lb. | 84 |
| " demi-bleu | 84 | 84 |
| " bleu | 84 | 84 |
| " satin | 104 | 11 |
| " Bié d'Inde | 1 20 | 1 25 |
| Épingles en bois | par grosse. | 1 20 |
| Huile de Léopoldin (nouveau procédé) | par gallon. | 64 |
| " blanche | 57 | 65 |
| " patille | 58 | 65 |
| " brut | 43 | 50 |
| " Balaies brute | | 75 |
| " Marsouin | | 80 |
| " Lin cru | | 75 |
| " houille | | 82 |
| Houblon | par lb. | 15 |
| Lavure en bois | par douz. | 1 80 |
| " zinc | 2 00 | 2 20 |
| Mastique | par 100 lbs. | 3 50 |
| Mine de Plomb, Dôme | par grosse. | 2 50 |
| Pipes | 90 | 1 20 |
| Poudre Allemande | par 2 douz. lbs. | 2 60 |
| " 502 | | 63 |
| " 4 | | 37 |
| Poudre Cook's Favorite | 2 25 | 0 37 |
| Pétrole | par gallon. | 0 25 |
| Papier à enveloppe petite grandeur | par remme. | 0 25 |
| " par remme | | 1 40 |
| Savon commun | par boîte 50 lbs. | 0 04 |
| " brun ordinaire | par lb. | 0 05 |
| " marque de la couronne | 0 05 | 0 05 |
| " Mau | 0 05 | 0 05 |
| " tolette | par douz. | 0 30 |
| Sel de Godefrich | par quart. | 1 30 |
| " 2 cerceles | 1 80 | 1 80 |
| " 2 1/2 | 2 15 | 2 20 |
| Sirap, Standard | par gallon. | Manque. |
| " Golden | 0 48 | 0 50 |
| " Miel | | 0 55 |
| " Au bre | 0 77 | 0 80 |
| Sucre jaune, No. 2 | | |
| " No. 3 | | |
| " blanc raffiné A | par lb. | 0 12 |
| " cassé | | 0 13 |
| " en poudre | | 0 13 |
| " pour confiseur | | 0 14 |
| TABAC, manufacturé par quantité de 25 boîtes en 50 de boîtes en douane— | | |
| Fancy bright | par lb. | 0 56 |
| Bright | 0 39 | 0 40 |
| Monogony | 0 17 | 0 25 |
| Bright | 0 17 | 0 20 |
| Noir, à chiquer, suéré | 0 17 | 0 19 |
| Marin | 0 17 | 0 19 |
| Victoria | 0 17 | 0 19 |
| Petit favori | 0 17 | 0 19 |
| Diamant | | 0 19 |
| Prince de Galles, No. 1 et 2 | 0 14 | 0 18 |
| " No. 2, 3 et 4 | 0 14 | 0 15 |
| Formicelle et Mécuroni | 0 09 | 0 0 |

Vins et Spiritueux.

| | | |
|--|-------------|---------|
| BIERE— | | |
| Allsopp, bouteilles | par douz. | 2 40 |
| " " | | 2 60 |
| Bass, bouteilles | | 1 50 |
| " " | | 1 70 |
| Jeffrey, bouteilles | | 2 45 |
| " " | | 2 60 |
| W. Younger & Cie, bouteilles | | 1 80 |
| " " | | 1 75 |
| " " | | 2 40 |
| " " | | 2 60 |
| " " | | 1 50 |
| " " | | 1 60 |
| EAU DE VIE— | | |
| Girard Frère | par gallon. | 1 75 |
| " caïssé | 6 50 | 7 00 |
| Chaloupin | par gallon. | 2 10 |
| " caïssé | 7 00 | 12 00 |
| Biscuit, Dubouché & Cie, p. gallon | 2 00 | 2 10 |
| " caïssé | 6 50 | 6 75 |
| Hennessey & Cie | par gallon. | 2 15 |
| " caïssé | 7 15 | 8 00 |
| Martell | par gallon. | 2 10 |
| " caïssé | 7 75 | 8 60 |
| Jules Robin & Cie | par gallon. | 2 00 |
| " caïssé | 7 00 | 7 50 |
| Sazerac, Desforges & Cie, p. gallon | 1 90 | 2 00 |
| " caïssé | 6 50 | 7 00 |
| Coran & Cie | par gallon. | 6 00 |
| " caïssé | 7 00 | 7 50 |
| Pinet, Castillon & Cie, par gal on. | 2 00 | 2 10 |
| " caïssé | 7 00 | 7 50 |
| Central Vineyard Proprietors | par gallon. | 2 60 |
| " caïssé | 2 60 | 2 10 |
| Old Vineyard Proprietors | 2 00 | 2 10 |
| Renault | par gallon. | 2 00 |
| " caïssé | 7 50 | 7 75 |
| GENIEVRE— | | |
| Boll & Dunlop | par gallon. | 1 30 |
| " caïssé | 1 35 | 1 40 |
| Dekuyper | | 1 25 |
| " caïssé | 1 25 | 1 30 |
| Houtman | | 1 30 |
| " caïssé | 1 30 | 1 35 |
| Henneker | | 1 25 |
| " caïssé | 1 25 | 1 35 |
| Key Brand | | 1 25 |
| " caïssé | 1 25 | 1 35 |
| Bauker | | 1 30 |
| " caïssé | 1 30 | 1 35 |
| Linensbrink | | 1 30 |
| Cognacs Rouges— | | |
| Boll & Dunlop | par caïssé. | 6 50 |
| " caïssé | 6 75 | 6 90 |
| Dekuyper | | 6 50 |
| " caïssé | 6 50 | 6 60 |
| Houtman | | 6 50 |
| " caïssé | 6 50 | 6 75 |
| Henneker | | 6 50 |
| " caïssé | 6 50 | 6 75 |
| Key Brand | | 6 50 |
| " caïssé | 6 50 | 6 60 |
| Bauker | | 6 50 |
| " caïssé | 6 50 | 6 60 |
| Linensbrink | | Manque. |
| Cognacs Vertes— | | |
| Boll & Dunlop | | 3 25 |
| " caïssé | 4 | 3 40 |
| Dekuyper | | 3 75 |
| " caïssé | 3 | 3 60 |
| Houtman | | 3 50 |
| " caïssé | 3 | 3 60 |
| Henneker | | 3 50 |
| " caïssé | 3 | 3 60 |
| Key Brand | | 3 40 |
| " caïssé | 3 | 3 40 |
| Bauker | | 3 30 |
| " caïssé | 3 | 3 40 |
| Linensbrink | | 6 75 |
| " caïssé | 7 | 7 00 |
| Cognacs Jaunes— | | |
| Houtman | | 4 00 |
| " caïssé | 4 | 4 25 |
| Cognacs Bleues— | | |
| Houtman | | 4 00 |
| " caïssé | 4 | 4 25 |
| OLD TOM— | | |
| Booth | par caïssé. | 5 75 |
| " caïssé | 5 25 | 5 50 |
| Bernard | | 4 50 |
| " caïssé | 4 | 4 75 |
| Flett | | 4 50 |
| " caïssé | 4 | 4 75 |
| RUM— | | |
| Jamaïque | par gallon. | 1 90 |
| " caïssé | 1 70 | 1 80 |
| Demarara | | 1 00 |
| " caïssé | 1 00 | 1 70 |
| Cuba | | 1 00 |
| " caïssé | 1 00 | 1 70 |
| VINS XERES— | | |
| Valette | per gallon. | 0 65 |
| " caïssé | 0 75 | 1 00 |
| Paul Emile Thomas | | 0 80 |
| " caïssé | 0 80 | 1 00 |
| Montillo | | 0 80 |
| " caïssé | 0 80 | 1 40 |
| Lazavo | | 1 20 |
| " caïssé | 1 50 | 4 00 |
| Pemartin | | 1 00 |
| " caïssé | 1 00 | 1 25 |
| Muivoie | | 2 10 |
| " caïssé | 5 50 | 6 00 |
| Group, Suter & Co | | 5 50 |
| " caïssé | 6 00 | 6 00 |
| AMONTILLADO. | | |
| Paxaroto | | 6 00 |
| PORTO— | | |
| No. 1, 2 et 3 | | 0 65 |
| " caïssé | 0 65 | 0 90 |
| Tarragone | | 1 00 |
| " caïssé | 0 60 | 0 65 |
| Cataluna | | 0 65 |
| " caïssé | 0 65 | 0 80 |
| Valette | | 1 40 |
| " caïssé | 1 40 | 1 50 |
| Graham, No. 1 | | 1 50 |
| " caïssé | 1 75 | 2 25 |
| No. 2 | | 2 25 |
| " caïssé | 2 25 | 2 50 |
| No. 3 | | 1 15 |
| " caïssé | 1 15 | 1 40 |
| Hmt. | | 1 40 |
| " caïssé | 1 40 | 1 60 |
| Offley, Cramp & Forrester's O | | 1 45 |
| " caïssé | 1 45 | 1 65 |
| " O O | | 1 65 |
| " caïssé | 1 65 | 1 80 |
| " <O> | | 1 80 |
| " caïssé | 1 80 | 2 10 |
| autres marques | | 2 10 |
| " caïssé | 2 10 | 4 25 |
| WHISKY ECOSSAIS | | |
| Ramsay | par gallon. | 2 00 |
| " caïssé | 5 50 | 6 60 |
| Bullock, Laide & Cie | par caïssé. | 2 85 |
| " caïssé | 4 50 | 5 00 |
| Stewart | par gallon. | 1 70 |
| " caïssé | 4 00 | 4 50 |
| WHISKY IRLANDAIS— | | |
| Cork Distillery | par gallon. | 2 00 |
| " caïssé | 2 00 | 2 10 |
| Dunville | | 5 75 |
| " caïssé | 5 75 | 6 00 |
| CHAMPAGNE— | | |
| Moët & Chandon, No. 1, bouteilles. | 16 00 | 18 00 |
| " No. 2, bouteilles. | 17 00 | 19 00 |
| " No. 1, bouteilles. | 15 00 | 16 00 |
| " No. 2, bouteilles. | 15 00 | 17 00 |
| Roderer | 15 00 | 20 00 |
| Jules Mumm | 15 00 | 20 00 |
| Bouché Fils | 15 00 | 20 00 |
| ESPRIT DE VIN (Highwines) 60 degré en douane et par lot de 21 tonnes— | | |
| Dow & Cie | par gallon. | 50 |
| " caïssé | 47 | 50 |
| H. Corby & Son | | 47 |
| " caïssé | 47 | 50 |
| J. P. Wiser & Cie | | 47 |
| " caïssé | 47 | 50 |
| Gooderham & Worts | | 50 |

Ferronnerie, Metallurgie, &c., &c.

| | | |
|-------------------------------------|--------------|-------|
| Béchas "Amos" | par douz. | 11 00 |
| " "Ely" | | 9 50 |
| " "Penn" | | 7 00 |
| " "Jones" | | 9 50 |
| " "Brown" | | 9 00 |
| " Beeches, "Jones" | | 12 50 |
| " à foin | | 4 00 |
| " "Brown" | | 4 00 |
| Haches de bucheron 3/4 @ 6 lb. | | 10 00 |
| " supérieures | | 12 00 |
| " patentes | | 11 00 |
| " Canadiennes | | 8 00 |
| " Brio d'Hadson | | 8 00 |
| " à équarir 6 @ 9 lbs | | 30 00 |
| " Charpentiers | | 24 00 |
| " avec manches | | 14 00 |
| " légères | | 9 00 |
| " de chasseur | | 8 00 |
| Hachettes, meilleur qualité | | 6 00 |
| " à lattes | | 8 00 |
| " à pieds de biche | | 8 00 |
| Clous, coupés ordinaires | | 4 00 |
| " pour quarts à farine | par 100 lbs. | 4 25 |
| " meilleure qualité | | 6 00 |
| " à finir | | 3 80 |
| " rivant | par lb. | 0 05 |
| " pressés | | 0 05 |
| Braquettes | par douz. | 0 19 |
| Pointes | | 0 45 |
| " on fer, à cordonnier | par 100 lbs | 5 00 |
| " papier d'une lb | | 0 06 |
| " en zinc | | 0 10 |
| Clous à cheval | par lb. | 0 18 |
| Marteaux de forgeron à face d'acier | | 0 15 |
| " acier solide | | 0 40 |
| " Maçon à face d'acier | | 0 25 |
| " acier so. id. | | 0 40 |
| " en fer pour forgeron | | 3 00 |
| " à pied de biche | | 4 00 |
| " à cordonnier | | 6 00 |
| " à pieds de biche | | 6 00 |
| " à pointes | | 3 00 |
| " à forgerons | | 13 00 |
| " de machinistes | | 7 00 |
| " à rivier | | 4 60 |
| " en fer pour forgeron | | 8 00 |
| " à pied de biche et face d'acier | | 5 75 |
| " face d'acier | | 3 25 |
| " tout fer | | 2 50 |
| Manches de Pelles | | 1 60 |
| " de fourches | | 12 00 |
| Pelles et Béchas | | 9 00 |
| " à grain | | 12 00 |
| Piques à pointe d'acier | | 0 16 |
| Rivets | par 1000 | 0 25 |
| " 8 @ 16 onces | | 0 25 |
| " 1 1/2 @ 2 1/2 lbs. | | 0 40 |
| " 3 @ 7 lbs. | | 0 40 |
| " 8 @ 16 lbs. | | 1 12 |
| " étamés 8 @ 16 onces | | 0 20 |
| " 1 1/2 @ 7 lbs. | | 0 31 |
| Fonte de Garthsherrig | par tonneau. | 28 00 |
| Coltness | Manque. | 29 00 |
| Autres provenances | | 25 00 |
| Fer on barre de Staffordshire | | 58 00 |
| Fer raffiné | | 65 00 |
| Fer on barre Ecossais | | 58 00 |
| Fer de Suède | | 85 00 |
| Feuilleard à Clous | | 66 00 |
| " pour tonneliers | par 112 lbs. | 3 25 |
| Fer on feuille, meilleur marque | | 3 50 |
| Plaques à bouilloires | | 3 65 |
| Plomb à tir | | 6 75 |
| Chaudières à Potasse | | 2 25 |
| " Sucre | | 2 50 |
| Fourneaux | | 3 50 |
| Chaudières | | 3 50 |
| Aneres | | 7 00 |
| Éclumes | | 7 00 |
| Plomb en gueneo | | 6 50 |
| | | |

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI 4 JANVIER 1872.

LE PRIX DU FER.

Nous n'avons que juste l'espace nécessaire pour signaler à nos lecteurs la lettre et l'article qui paraissent dans une autre page à ce sujet. Notre prochain numéro contiendra une étude complète sur cette question.

ASSOCIATION DE LA HALLE AUX BLÉS

L'assemblée générale annuelle de l'association de la halle aux blés aura lieu mercredi le 10 janvier courant. C'est à cette réunion que se décidera la question du monopole des rapports commerciaux de l'association et qu'aura lieu l'élection des délégués à la chambre de commerce de la Puissance.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

La chambre de commerce de la Puissance se réunira à Ottawa mercredi, le 17 janvier courant. Les délégués de la chambre de commerce de Montréal ont été élus mardi dernier. Ce sont l'Hon. John Young et MM. Hugh MacLennan, M. O'Gilvy, Kerry et J. R. Thibault.

LA VAPEUR ET L'ÉLECTRICITÉ

Parmi les découvertes utiles qui seront la gloire éternelle et le caractère distinctif de notre siècle, il n'en est aucune qui ait rendu plus de services que celles de la vapeur et de la télégraphie électrique.

Le principe de la vapeur comme force motrice était connu depuis longtemps. Sa découverte remonte au 17^{ème} siècle, et c'est à un français nommé Lenoir qu'en revient l'honneur. Toutefois son adaptation pratique à la navigation est due à un américain, Fulton, qui construisit et navigua sur l'Hudson le premier bateau à vapeur.

Inutile de dire quelles améliorations ce premier essai a subies et quelles proportions la navigation à vapeur a prises.

Le fait est qu'elle tend rapidement à remplacer les voiliers, et que dans vingt ans peut-être un navire océanique à voile sera regardé comme une curiosité, comme une relique du passé.

Cette révolution qui s'accomplit et qui achèvera à rendre d'immenses services à l'humanité. La rapidité des communications a multiplié les relations tant commerciales que politiques. L'échange des produits s'est fait avec une facilité plus grande. Les trajets s'accomplissent dans un temps infiniment moins long et avec bien moins de fatigues. En somme l'application de la vapeur à la navigation a contribué considérablement à l'augmentation du bien-être du genre humain. Son heureuse influence s'agrandira en proportion de ses progrès et de son amélioration.

La locomotion terrestre par la vapeur ou les chemins de fer ont complété le système de communications rapides. Aujourd'hui les bateaux à vapeur et les chemins de fer sont regardés comme tellement indispensables que l'on peut à peine concevoir comment nos ancêtres ont pu s'en passer.

Mais si la vapeur a rapproché les peuples et facilité l'échange de leurs produits divers, la télégraphie a fait disparaître les distances et permis aux continents de se communiquer instantanément leurs pensées, leurs désirs et leurs besoins.

Cette magnifique invention est due à un américain, à Morse. Son nom ne périra pas. Il survivra aux exploits des plus célèbres conquérants.

Il serait impossible de se faire une idée de l'influence que la télégraphie est destinée à exercer dans le monde. On peut cependant assurer que rien ne contribuera davantage à établir un niveau uniforme de civilisation.

Aujourd'hui tous les peuples sont en communications journalières entre eux. Les pensées, les affections et les haines qui agitent l'un se reproduisent chez tous les autres. La politique s'universalise et il se forme une opinion publique qui ne comprend pas un seul pays, mais qui les embrasse tous à la fois.

C'est ainsi que durant la guerre franco-prussienne, le monde se trouva séparé en deux partis, les français et le prussien. Le bulletin de chaque jour qui réjouissait l'un perçait le cœur de l'autre.

La télégraphie électrique sert encore à répandre, à universaliser les luttes de principes; car il y a entre les sociétés une solidarité intime, et quand l'une est attaquée ou vaincue, l'autre se sent menacée ou blessée. Elle repousse l'assaillant et combat l'envahisseur.

S'il était donné de réunir tous les journaux publiés un jour donné dans le monde, on verrait partout les traces de cette lutte, le passage de ces deux courants et bien souvent les mêmes questions traitées dans toutes les langues.

Sous ce rapport, il est donc incontestable que la télégraphie est le plus puissant instrument de civilisation, et qu'elle aura pour résultat inévitable d'universaliser la lutte des idées et des principes, de constituer l'univers en champ clos où les champions de toutes les causes combattront à la fois aux applaudissements de leurs partisans respectifs.

Si le mal profite de cet état de choses, le bien n'en est pas exclu, et puisque la Providence a voulu qu'il existât, c'est que l'humanité y trouvera finalement son avantage.

Si l'on descend de ce terrain élevé pour examiner le rôle que la télégraphie joue dans les affaires, on verra qu'il est immense.

Nous adressant au commerce, c'est à dire à la classe de la société qui s'en sert le plus souvent et avec le plus de profit, nous n'avons pas besoin de nous évertuer à démontrer une chose si évidente. Et nous sommes sûrs que personne ne nous contredira quand nous dirons que si les transactions prennent des proportions aussi colossales aujourd'hui, c'est que la télégraphie permet aux marchands de communiquer entre eux dans l'espace de quelques minutes, et de diriger les marchandises aux endroits où elles sont requises.

Depuis quelques années, une grande discussion sévit dans la presse sur le meilleur système de tirer du télégraphe tout le profit possible pour le public. Les uns soutiennent que son exploitation doit être entièrement abandonnée à des compagnies particulières, tandis que d'autres voudraient qu'elle fût confiée au gouvernement.

Ceux-ci assimilent ce service à celui des postes et prétendent qu'en principe il n'est pas bon de laisser entre les mains des particuliers un monopole aussi énorme. D'un autre côté ils assurent que l'Etat seul peut réaliser des conditions de bas prix que l'on chercherait vainement ailleurs.

La question s'impose à la considération de nos voisins d'une manière toute particulière.

Certaines compagnies américaines abusent

du privilège exclusif qui leur a été concédé pour rançonner le public. Elles exigent des prix extravagants pour la transmission des dépêches. Cet abus est devenu si intolérable que la question a été portée devant le congrès, il y a quelques années, par M. Washburne, aujourd'hui représentant des Etats-Unis auprès du gouvernement français. Il a proposé un bill par lequel le gouvernement était autorisé à faire l'acquisition de toutes les lignes télégraphiques et à les exploiter en rapport avec le département des postes.

Le bill fut rejeté à diverses reprises. Mais à chaque session ses promoteurs reviennent à la charge avec de nouveaux faits et des plaintes nouvelles.

Cette année, ils citent à l'appui de leur thèse le succès complet qui a couronné la tentative du gouvernement britannique. Il y a deux ans une mesure fut adoptée qui plaçait tous les télégraphes sous le contrôle du gouvernement. Le tarif des messages fut considérablement réduit, et l'augmentation des affaires qui en résulta fut telle, qu'au lieu de diminuer, les revenus et les profits des télégraphes furent beaucoup plus considérables que par le passé.

Il en est de même en France où les lignes télégraphiques ont toujours été entre les mains de l'Etat.

Cependant, il est indubitable que ce système rencontre une objection très forte, sinon, tout à fait invincible dans un pays républicain. Jusqu'ici elle a fait échouer les tentatives de changement.

C'est que ce serait mettre entre les mains du gouvernement un monopole extrêmement dangereux pour la liberté du sujet. Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour comprendre quel usage des hommes peu scrupuleux pourraient en faire, en supprimant les informations d'une certaine couleur ou en répandant de fausses.

Ces jours derniers mêmes, une dépêche au *Daily News* de Londres, a été refusée aux bureaux par ordre supérieur.

On voit donc un grand danger à laisser ainsi toutes les informations politiques ou commerciales, qui sont souvent d'un caractère confidentiel, abandonnées au bon plaisir de ministres quelqu'honnêtes qu'ils soient.

Il y a un autre moyen bien simple d'arriver au résultat désiré:—c'est de faire comprendre aux compagnies qu'il est de leur intérêt de donner toute satisfaction au public, et qu'un tarif raisonnable est beaucoup plus lucratif que l'extorsion.

Rien ne le prouve mieux que le résultat de l'abaissement du tarif britannique.

En Canada la même expérience est faite et a parfaitement réussi.

Deux compagnies se disputent les faveurs du peuple, la *Montreal* et la *People's*. Elles ont établi sur toute leur ligne, qui s'étend d'un bout du Canada à l'autre, un taux uniforme très réduit sur les messages.

La conséquence est que la première paie un dividende de 10 pour 100 par année et la seconde de 8 pour 100 bien qu'elle ait à peine trois ans d'existence.

D'un autre côté la *Western Union*, avec son tarif extravagant, ne paie que 2 p. 100 à ses actionnaires. Par les résultats, on peut juger du mérite des deux systèmes.

Avis est donné qu'application sera faite au gouvernement de la Puissance pour l'incorporation d'une société sous le nom de "Compagnie des fabricants et des cultivateurs du sucre de betterave de la Puissance Unie."

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Il y a eu mardi dernier, 2 janvier, une importante réunion de la Chambre de Commerce de cette ville, le fauteuil était occupé par l'Hon. John Young, président,

Après que le procès-verbal de la dernière réunion eût été lu et approuvé, M. Henry Lyman fut élu délégué à la Chambre des Arts et Manufactures.

Le président fit ensuite le rapport des procès-verbaux du conseil durant les derniers trimestres.

Il a d'abord reçu une lettre de l'Hon. M. Cauchon, président de la Compagnie du Chemin de fer de la rive nord demandant à la Chambre de l'aide à obtenir un octroi de la Corporation de Montréal en faveur de l'entreprise qu'il dirige.

Le bureau a répondu qu'il ne pourrait prêter son concours qu'en autant que la Compagnie s'engagerait à aider à la construction d'un nouveau pont vis-à-vis Montréal, au pied de l'Île Ste. Hélène.

[Ces deux lettres ont paru en novembre dans le *Négociant Canadien*]

L'hon. M. Mitchell a répondu gracieusement au vote de remerciements de la chambre, et a promis de continuer à faire tout en son pouvoir pour améliorer la navigation du St. Laurent, et faciliter l'accès des vaisseaux au port de Montréal,

Deux questions ont principalement occupé l'attention du conseil:—celle du creusement du chenal du St. Laurent entre Montréal et Québec, et celle de l'extension du Havre de cette ville.

Une longue correspondance a eu lieu relativement à la première entre le conseil, la commission du Havre, la corporation et le gouvernement.

En dernier lieu une conférence eut lieu entre les comités exécutifs de la chambre, de la commission et de l'Association de la Halle aux blés. Il fut résolu d'envoyer une députation au gouvernement à Ottawa. Les délégués eurent des entrevues avec le gouverneur en conseil, et tout les porta à croire qu'ils ont produit une impression favorable et qu'ils ont convaincu Son Excellence de l'extrême importance de prolonger la navigation océanique aussi loin que possible dans l'intérieur du pays, afin de diminuer les frais de transports.

Cette question intéresse la Puissance en général et plus spécialement la province d'Ontario, car c'est elle qui importe et exporte davantage.

Nous avons dit ce que nous pensions à ce sujet. Notre opinion est toute favorable aux démarches adoptées par les marchands de cette ville.

Nous n'avons aucun doute que la chambre de commerce de la Puissance se prononcera aussi pour l'amélioration de la navigation du St. Laurent, et nous croyons que le gouvernement ne pourra résister devant la manifestation d'un désir aussi généralement partagé.

Relativement à l'extension du havre, le président annonça que la commission avait donné les contrats pour deux nouveaux grands quais vers l'est, vis-à-vis l'hôpital militaire; mais ces additions aux facilités actuelles seront bien loin de suffire aux besoins toujours croissant du commerce de cette ville. Ils ont aussi donné les contrats pour la construction d'un engin flottant qui aidera les voiliers à remonter le courant et les dispensera de la nécessité et des frais de l'emploi d'un remorqueur.

Le conseil a aussi requis la commission d'admettre les représentants de la Presse à ses déli-

bérations, parce qu'elles sont de la plus haute importance et qu'elles intéressent le commerce entier du Canada.

Enfin la convention de St. Louis a eu lieu, les délégués de Montréal y ont assisté. Bien que les résolutions adoptées ne fussent pas acceptables à la majorité des délégués, cependant elles témoignent du désir des Américains à nouer les relations commerciales les plus étroites avec nous. Le résultat de ces délibérations ne peut être que satisfaisant.

Après que le président eut expliqué ses dissentiments avec les commissaires du Havre relativement aux mesures prises pour étendre les facilités au quai de notre port, M. O'Gilvy mit sur le tapis une question de la plus haute importance,—celle qui a rapport à la différence dans le mode d'évaluation des marchandises dans les divers ports de la Puissance. Le commerce est familier avec les démêlés que M. O'Gilvy a eus avec la douane de Montréal, à cause de la prétention de certains évaluateurs de ne pas accepter les factures *bona fide* des importateurs, mais insistant sur le paiement de droits taxés sur la valeur actuelle sur le marché de Londres ou de Liverpool. Il paraît que ces difficultés ne se rencontrent pas dans les autres ports, tels que Québec, Toronto et Hamilton.

M. Thos. Workman a attribué ces embarras à l'ignorance de l'évaluateur en chef qui a été nommé contrairement aux vœux du commerce, qui avait fortement recommandé un autre Monsieur très bien qualifié pour l'emploi.

M. M. P. Ryan suggéra un excellent moyen d'arriver à l'uniformité tant désirée:—c'est de changer de temps à autre les évaluateurs de ports et de transporter ceux de Toronto à Montréal par exemple *vice versa*.

Une motion de M. Ogilvy, secondée par M. Thibaudau, en faveur de l'uniformité fut adoptée unanimement.

M. L. E. Morin proposa de donner instruction au conseil de la chambre de Montréal d'amener devant la Chambre de Commerce de la Puissance la question de la différence du mesurage de liquides entre les provinces d'Ontario et de Québec, en vue d'adopter les mesures nécessaires pour l'uniformité. Le président remarqua que la question était très importante.

La motion fut adoptée unanimement et la chambre s'ajourna après avoir choisi l'Hon. John Young et MM. H. McLennan, O'Gilvy, Kerry et Thibaudau, délégués à la chambre de commerce de la Puissance.

LA LIGNE DE L'ERIE.

Nous extrayons les chiffres suivants du rapport annuel de la compagnie du chemin de fer de l'Erie pour l'année finissant au 30 septembre 1871.

Le stock-capital actuellement payé est de \$26,536,910. La dette consolidée au 30 septembre s'élevait à \$26,393,800, soit une augmentation de \$3,000,000 depuis le dernier rapport. Le taux moyen d'intérêt est de 7 p. cent par an.

Les frais d'entretien du chemin et du matériel roulant se sont élevés cette dernière année à \$106,904,362. L'année précédente, ils étaient de 73,965,587.

Il a été transporté par la ligne de l'Erie, pendant l'année 1870-71, 3,509,462 voyageurs et 4,844,208 tonnes de marchandises. La vitesse moyenne des trains ordinaires de voyageurs est de 26 milles à l'heure, celle des express de 30 à 40 milles, celle des trains de marchandises de 12 milles. Il a été transporté pendant l'année 2,199,418 tonnes de charbon.

Les recettes de la ligne ont été de \$17,168,005, dont \$3,247,667 provenant des voyageurs et \$13,232,235 du fret. Les dépenses se sont élevées à \$17,049,740, d'où ressort un excédant de recettes sur les dépenses, de \$118,264.

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE DU REVENU INTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS.

Les recettes de l'année expirée ont été de \$141,000,000, et les estimations de l'exercice courant sont de \$125,000,000.

Les îles de la mer du Nord, au nombre de 1,043, ont produit 45 millions de gallons de liquors soumis à l'impôt. La distillation des fruits a donné 2,125,000 gallons.

Le tabac a donné \$33,500,000, soit \$2,125,000 de plus que l'année précédente.

La production totale du tabac avait été de près de 105,000,000 de livres, dont 10,500,000 ont été exportées. La taxe a été perçue sur 1,330,000,000 cigares.

Le commissaire recommande le maintien de la taxe actuelle qui est de 32 cents par livre.

Il demande aussi de faire payer une taxe spéciale aux marchands forains. Cette taxe serait de quinze, vingt-cinq ou cinquante dollars, suivant le nombre des animaux attelés aux voitures de ces industriels.

Il propose de frapper d'une taxe spéciale de cinq cents dollars les personnes qui vendant du tabac en feuilles; quiconque n'a pas payé la taxe spéciale ou ceux qui vendant du tabac en feuilles, en quantités inférieures à vingt-cinq livres. Cette mesure protégerait le manufacturier, tout en augmentant le revenu.

Dans l'intérêt de manufacturiers, le commissaire croit devoir recommander l'abolition du système actuel des entrepôts recevant les marchandises destinées à l'exportation, de la part du gouvernement, sur la présentation du témoignage de l'arrivée des marchandises dans les ports étrangers.

Les sinistres maritimes donneraient également à l'exportateur droit au bénéfice d'un *drawback*.

Dans le courant de l'année, le fisc a gagné 3,182 procès et en a perdu 456. Il a été opéré des saisies en raison de violation des lois sur le revenu intérieur, qui ont produit une somme de \$915,000.

Ce rapport n'offre aucun intérêt spécial, et nous sommes loin des remarquables travaux de M. Wells.

LE COMMERCE DU THÉ À SAN FRANCISCO.

Pendant l'année dernière 15,000,000 de livres de thé ont été expédiées de San Francisco pour l'Est par le chemin de fer du Pacifique. L'année précédente en avait eu envoyé 1,700,000 livres. San Francisco reçoit maintenant 30 pour 100 de tout le thé qui se dirige vers les États-Unis, et les steamers qui opèrent le transport sont tous retenus à l'avance. Il est probable qu'à un moment donné tout le thé passera par ici. Les anglais en ont importé 121 millions de livres pendant les neuf premiers mois de la présente année. Il est probable qu'ils apprécieront bientôt les avantages qu'offre le transit par San Francisco.

(Du Bulletin de New York.)

LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU TRÉSOR DES ÉTATS-UNIS.

3e article.

Dans le paragraphe consacré à la grave question du papier-monnaie, M. Boutwell exprime l'opinion "que la quantité de ce papier-monnaie en circulation est encore trop grande pour que l'on puisse le ramener à une valeur de parité avec l'or." A cette situation, le ministre ne voit que deux remèdes: "Réduire la quantité du currency, ou attendre le développement des ressources du pays."

Ces deux théories ont été souvent mises en avant par M. Boutwell, et réfutées par les organes les plus importants de la presse américaine. Mais M. Boutwell y joint aujourd'hui une idée nouvelle qu'il nous paraît dangereux de passer sous silence.

"Le meilleur moyen, dit-il, de nous rapprocher de notre but, sans réduire la quantité du papier-monnaie, serait d'obtenir l'emploi de ce papier sur les côtes du Pacifique. Déjà, en vue de ce résultat, mon département a mis à l'étude la question de savoir s'il serait possible d'y faire accepter ce papier en guise d'or, et j'espère voir bientôt, à ce propos, une modification dans les règlements des Banques nationales, sans qu'il soit en rien porté atteinte à l'organisation primitive de ces établissements."

On se rappelle qu'au commencement de la guerre civile, la Californie se refusa à reconnaître tout autre mode de circulation que l'or et l'argent. Et c'est aujourd'hui, quand chaque jour nous rapproche ou devrait nous rapprocher de la reprise des paiements en espèces, que le ministre des finances voudrait demander au Congrès d'obliger la Californie à adopter un papier-monnaie déprécié, quand on s'était abstenu de toute mesure coercitive vis à vis de cet Etat, à l'époque où les embarras du gouvernement fédéral, imposèrent la nécessité, d'ailleurs fort contestée, à cette époque, de l'adoption du papier-monnaie aux États-Unis.

La proposition de M. Boutwell a quelque chose de réellement imprévu, car il semblerait que, comme tout le monde, le ministre eût dû se montrer frappé du bénéfice immense que la Californie a retiré de la situation exceptionnelle que lui avait donnée dans l'Union la fixité de son *gold currency*, comparée au *currency* déprécié, fluctuant, qui circule dans le reste de l'Union, système qui a produit dans les valeurs ces fluctuations violentes qui ont infligé au commerce et à l'industrie des pertes incalculables.

M. Boutwell reconnaîtra bientôt qu'il n'a qu'un seul moyen de faire accepter, en Californie, sans opposition, la circulation des *legal tenders*; c'est d'annuler qu'à partir de telle ou telle époque, ce papier sera convertible en espèces, à première demande, à la Sous-Trésorerie de San Francisco et de New York. Il verra ensuite si l'on ne préférera pas partout les *legal tender notes* à l'or.

Nous croyons fermement que cette mesure est celle à laquelle on finira par s'arrêter, et qu'elle s'imposera bientôt comme une mesure de première nécessité, si l'on veut rendre aux affaires une base solide réclamée par tout le monde.

M. Sumner vient de faire une autre proposition. Nous ne la croyons pas plus heureuse que celle de M. Boutwell.

Le sénateur du Massachusetts, pour faciliter la reprise des paiements en espèces, demande la conversion des *legal tenders* en bons du Trésor à intérêts composés. Cette mesure, comme toutes les autres proposées dans le même but, se base sur la supposition qu'il y a surabondance de papier-monnaie. Or, c'est là une erreur démontrée par l'importance de la circulation des *National Bank notes* qui, quoique n'étant pas un *legal tender*, sont néanmoins acceptées dans le public parce qu'on en a besoin. Chaque million de *legal tender* ainsi converti en bons du Trésor à intérêts composés, diminuerait donc les facilités que l'industrie et le commerce trouvent dans les crédits des Banques. Une conversion de cinq millions de *legal tenders*, en bons du Trésor, amènerait un resserrement dans le marché monétaire de New York, et une conversion de dix millions de dollars produirait certainement une crise monétaire, l'argent à des prix exorbitants et la baisse des stocks et des marchandises à des taux ruineux.

Et, comme le disent ces jours-ci le *N. Y. Daily Bulletin*, si les nouveaux bons du Trésor à intérêts étaient émis à l'état de *legal tender*, comme ceux qui ont été lancés, il y a quelques années, la situation ne serait pas très changée, à moins que les bons du Trésor ne fussent tous placés entre les mains des Banques et fissent partie de leur réserve légale. Et dans ce cas, la quantité du *currency* ne se trouverait pas réduite, et l'intérêt attaché aux bons du Trésor serait un sacrifice que le Trésor aurait imposé en pure perte à la population des États-Unis, au seul bénéfice des actionnaires des Banques nationales.

Cette question de la reprise des paiements en espèces est certainement des plus délicates. Mais nous avons beau chercher parmi les économistes de l'Administration et ceux du Congrès, nous ne voyons pas poindre encore, pour tirer le pays des difficultés qui l'étreignent, celui que l'on appelle ici : *the right man*.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE.

Nous avons sous les yeux le rapport sur la situation financière de la France, présenté par M. de la Boullierie, au nom de la commission du budget. Nous croyons utile de mettre

quelques-uns des chiffres principaux, relevés par ce rapport, sous les yeux de nos lecteurs; car ce qu'on sait généralement le moins, et ce qu'il est pourtant indispensable de savoir, c'est la vérité tout entière sur la profondeur des plaies de toutes natures que la France doit panser.

Après des considérations préliminaires sur l'état général des finances, après avoir constaté que les besoins pour 1871 atteindront un chiffre de 3,197,116,463 fr. 28. le rapporteur aborde le budget des recettes pour cette même année, et présente les chiffres suivants:

Quant aux voies et moyens, rappelons d'abord, en ce qui concerne le budget ordinaire, que le budget primitif portait les recettes à fr. 1,860,544,527 —

Savoir: recettes ordinaires... fr. 1,780,914,527

Recettes provenant de l'ancien budget de l'amortissement. 70,530,000

Dont il faut déduire la perte présumée sur les impôts et revenus publics.

(Suit un calcul qui fait ressortir cette perte à 337,850,000 fr.)

Reste 1,522,694,527 —

A quoi il faut ajouter la somme à recevoir d'ici à la fin de l'année sur les nouveaux impôts, qui est évaluée à 120,000,000 —

Le budget ordinaire se trouve ainsi porté à 1,642,694,527 —

Suit un calcul des ressources du budget extraordinaire à ajouter, savoir:

Divers fr. 60,640,245

La somme restante disponible sur le prêt de 1,330 millions frs. de la Banque... 572,051,375

Le nouveau prêt de la Banque 200,000,000

La somme disponible sur le net de l'emprunt 5 p. c. de deux milliards 450,000,000

La somme prélevée en sus des deux milliards sur les souscriptions du dit emprunt pour les frais 224,596,925

Ensemble des ressources extraordinaires... 1,517,218,545

Le total des voies et moyens de 1871, tant au budget ordinaire qu'au budget extraordinaire, s'élève ainsi à la somme de 3,149,973,072 —

Les dépenses ordinaires et extraordinaires atteignent le chiffre de 3,197,116,492 38

Le budget rectifié de 1871 se solde donc par un excédant de dépenses de 47,143,420 38

A cette somme de 47,143,420 38

Nous devons ajouter celle de 6 626,951 — pour rachat de rentes effectué par la caisse d'amortissement.

C'est donc un déficit réel de 53,770,371 fr. 38.

Ceci constaté, le rapporteur, revenant à la situation générale, expose les divers éléments dont se compose la dette inscrite en l'an de grâce 1871:

Nous avons maintenant un mot à dire de la situation de la dette consolidée et de la dette flottante.

Après avoir liquidé les dettes du premier empire, les charges de l'invasion et de l'affranchissement d'un territoire et l'indemnité accordée aux émigrés et anciens propriétaires déposés, la Restauration laissait, au 1er août 1830,

le grand-livre avec fr 164,568,100

de rentes actives, après déduction faite de 53 millions de rentes rachetées par la caisse d'amortissement.

Du 1er août 1830 au 1er mars 1834 les rentes actives, après déduction des rachats de l'amortissement n'avaient augmenté que de la somme de 12,277,267

Ensemble 176,845,367

Du 1er mars 1834 au 1er janvier 1852, l'augmentation a été de 53,923,496

dont 35 millions pour la consolidation des livrets de caisse d'épargne et de la dette flottante du Trésor. Soit au 1er janvier 1852, rentes actives 230,768,863

Le budget primitif de 1871 portait la dette consolidée au chiffre de 363,631,630

dont 350 millions de rentes actives. La dette s'était aussi accrue de 130 millions depuis 1852.

La guerre de Crimée, la guerre d'Italie et la guerre du Mexique se rattachent à cette période.

Si l'on ajoute à la somme que nous venons d'indiquer:

Celle de 54,510,608

pour les deux emprunts contractés en 1870, après la déclaration de guerre avec la Prusse, savoir:

39,510,608 pour l'emprunt de 750 millions

15,000,000 pour l'emprunt de 250 millions — et celle de 138,923,450

pour le service de l'emprunt que nous venons de réaliser en rentes 5 p. c.

Le grand-livre est chargé à cette heure d'une somme de rentes de .. 556,965,718

Le dernier emprunt de 2 milliards nous libère d'autant vis-à-vis la Prusse. Mais nous restons lui devoir encore 3 milliards, dont le paiement est différé à 4 ans, moyennant le service d'un intérêt annuel de 5 p. c. soit 150,000,000

qu'il faut ajouter à la dette, car ils représentent la consolidation future des 3 milliards, en l'estimant au même taux de 5 p. c.

Enfin, il faut encore inscrire un chiffre de 16,250,000

pour le service des intérêts de la somme de 325 millions due à la Compagnie de l'Est. Cette somme ayant été compensée sur l'indemnité de guerre, représente en réalité un emprunt fait par l'Etat.

Soit ensemble 723,215,718

Il faut donc considérer, dès à présent, que la dette atteint le chiffre de 723 millions, et tant que la Banque n'aura pas été remboursée intégralement, nous ne pourrons commencer l'amortissement de cette somme que tout autant que nous aurons réalisé des excédants de recettes.

Ainsi, messieurs, nous trouvons la dette de la France augmentée, dans l'espace des vingt-quatre dernières années, de près de 550 millions de rentes, correspondant à un capital de plus de 11 milliards. Triste résultat de deux siècles; la guerre et les révolutions!

Après la dette inscrite vient la dette flottante; en voici les éléments:

Il ne faut pas oublier qu'au 1er janvier 1870, les découverts du Trésor sur l'ensemble de tous les budgets des exercices antérieurs, réglés définitivement, s'élevaient à fr. 716,635,000

en déduction desquels on ne pourrait appliquer que l'excédant des recettes du budget de 1867 provisoirement réglé par un boni de 43,589,000

Il resterait donc une somme de 673,046,000

découvert de 673,046,000 qui est portée par la dette flottante et par le fonds de roulement du Trésor.

Nous n'avons point à nous occuper, ici, du budget de 1872, qui ne nous a pas encore été présenté. Toutefois, si nous voulons avoir, en ce moment, une idée complète de la situation financière de la France, il faut ajouter un mot

sur l'augmentation que le budget des exercices prochains va subir par suite des obligations que les événements nous ont imposées.

Nous allons avoir à inscrire au budget savoir :

| | |
|--|-------------|
| Pour les intérêts des 3 milliards différés | 150,000,000 |
| Pour les intérêts de l'emprunt de 2 milliards | 140,000,000 |
| Pour les intérêts des emprunts faits à la Banque | 9,000,000 |
| Pour le remboursement annuel à la Banque | 200,000,000 |
| Pour l'intérêt des emprunts de 750 millions et de 250 millions | 55,000,000 |
| Pour l'intérêt de l'amortissement des 325 millions dus à la Compagnie de l'Est | 20,000,000 |
| Pour l'entretien des troupes allemandes (50,000 hommes et 18,000 chevaux) | 45,000,000 |
| Pour l'intérêt et l'amortissement des sommes que nous aurons à payer aux départements envahis, et pour imprévu, au moins | 20,000,000 |

Total

640,000,000

Ainsi, dette inscrite de 723 millions, dette flottante de 640 millions, voilà l'état.

Voici maintenant, comment le rapporteur conclut :

La situation, messieurs, elle peut se résumer dans les trois chiffres suivants :

Une dette, partie consolidée et partie à consolider, dont le service s'élève à 723 millions.

Un arriéré de découverts de 673 millions porté par la dette flottante.

Un budget de deux milliards, — sans parler, bien entendu, des crédits affectés aux dépenses départementales et spéciales, qui se régleme d'après le montant des recettes des mêmes services et qui s'élèvent à 300 millions.

En face de cette situation, comment s'empêcher de jeter les regards en arrière et de constater les étapes que nous avons faites dans la progression des dépenses, tout en sachant d'ailleurs, faire la part de ce qui a été productif dans leur augmentation progressive.

La chambre des députés, en 1829, fixait le budget de 1830 à

981,000,000

En 1847, elle arrêta celui de 1848 à

1,446,000,000

L'assemblée législative avait fixé le budget de 1851 à

1,434,000,000

La loi de finances voté par le Corps législatif le 27 juillet 1870 établissait le budget de 1871 avant la guerre, à 1,852,000,000 fr. ; plus, pour le budget départemental 300,000,000.

Et nous voici arrivés, après la guerre, à 2 milliards 800,000,000, y compris le budget départemental.

Quoiqu'il en soit de la situation, messieurs, sachons l'envisager avec courage. — Après les dures épreuves que nous venons de traverser, rappelons-nous l'adage qui consiste à dire que "les bonnes finances sont en raison de la bonne politique" et gardons le souvenir de nos malheurs pour travailler résolument à les réparer.

Le rapporteur a raison de rappeler le mot de M. Villèle : "Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances !" Ce mot devrait être écrit en caractères de feu, au-dessus du fauteuil du président, à l'Assemblée nationale, pour le rappeler à tous ; car trop d'hommes, hélas ! l'oublient et nous font une politique détestable, et qui ne peut que creuser plus profondément le gouffre où menacent de s'effondrer le crédit et l'honneur de la France.

BOIS D'ÉBÉNISTERIE ET DE MARQUETERIE.

Marquetry Woods.

(SUITE.)

BOIS DE CAYENNE. BOIS GRIS. Cayenne wood. Grey wood.—On comprend sous ces noms des bois d'ébénisterie provenant de différentes espèces d'Acacia de la Guyane, et particulièrement des *Mimosa Inga*, Linn., et *Mimosa fagifolia*, Lin. (*Inga vera* et *Inga fagifolia*, Willd.) (Mimosées-Légumineuses), grands arbres dont le bois très dur et d'un grain serré prend un beau poli. Il est d'une couleur grise, et quelquefois blanche ; quelques espèces donnent un bois d'un gris plus foncé tirant sur le brun.

Ces arbres se trouvent aussi dans les Antilles. — Nous recevons rarement ces bois.

En bois d'ébénisterie de la Guyane, on distingue encore :

Le Bois de Zèbre, Zebra wood, alternative-ment marqué de bandes noires et blanches. On le reçoit de Cayenne.

Le Bois tapiré, provenant d'un grand arbre indéterminé de Cayenne ; il est odorant, agréablement veiné de rouge et jonquille.

Le Bois de lettres, Lignum litteratum, provenant de deux arbres de la Guyane, le *Sideroxylon inerme*, Lin. (Sapotacées) et le *Piratinera guianensis*, Aubl. des forêts de Cayenne. — Ce bois très dur et susceptible d'un beau poli, est rouge ou jaune, agréablement moucheté de taches noires qui imitent des caractères.

Le Bois d'amarante

BOIS DE CÈDRE. Cedar wood.—Provenant du *Pinus Cedrus*, Lin. (Conifères), arbre qui s'élève à une hauteur prodigieuse, principalement en Syrie et sur le Mont-Liban. Il se trouve aussi dans diverses contrées de l'Europe. Son bois qui prend un beau poli, est plus léger que celui du sapin ; il est rougeâtre, jaune tendre ou jaune, veiné ou moiré de rouge. Il possède une odeur des plus agréables, qui se développe d'avantage en le brûlant. Son grain est fin, compacte et solide. L'ébénisterie et la marqueterie l'utilisent avantageusement ; on en fait aussi des crayons.

On le reçoit en madriers, ou en troncs entiers quelquefois d'un diamètre considérable.

BOIS DE CÈDRE DE LA GUYANE. Guyana Cedar wood.—Provenant de *Aniba guianensis*, Aubl., arbre de la Guyane que l'on regarde comme espèce indéterminée du genre Laurier.

Ce bois est citrin, aromatique, et on lui donne le nom de bois de Cèdre dans le pays. — On l'emploie dans l'ébénisterie.

BOIS DE CITRON. Bois d'Hispanille ou Espanille. Lignum citri.—On l'attribue à *Eritrhialis fruticosa*, Brown (Rubiacées), et à un *Zanthoxylum* (Rutacées-Zanthoxylées).

Bois de marqueterie d'une belle couleur citrine, compacte, dur et résineux ; il acquiert un beau poli. On le reçoit ordinairement de Haïti en billes ou madriers de diverses dimensions, qui présentent quelquefois des nuances d'un moiré ou moucheté jaune vif sur un fond blanc-jaunâtre. Il est quelquefois en fourches comme l'acajou. — Il ne faut pas confondre ce bois avec le bois du Citronnier.

BOIS DE CITRONNIER. Lemon wood.—Provenant de différentes espèces de Citronniers *Citrus Linn.* (Aurantiacées). Ce bois est en général dur et compacte, très liant ; il a le grain fin et serré, et il est susceptible de prendre un beau poli. Sa couleur est jaune très pâle, presque blanche, rarement veinée. Il est très estimé par les ébénistes qui l'emploient pour les ouvrages de marqueterie. On en fait des meubles de prix, des metres pliants, etc.

BOIS DE COURBARIL. Courbaril wood.—Provenant de *Amygdala courbaril*, Lin. (Légumineuses) arbre résineux l'un des plus grands et des plus utiles de l'Amérique. Ce bois est dur, solide, presque rougeâtre. Il circule en madriers de fortes dimensions ; il est recouvert le plus souvent de son écorce qui est épaisse, lourde et solide, rousse-noirâtre, raboteuse et ridée. La couleur extérieure de ce bois est un rouge clair mêlé de veines brunes. L'ébénisterie l'utilise avec succès à cause de sa belle couleur rouge et du beau poli qu'il reçoit. Ce bois est propre pour tous les ouvrages de charpente ; on l'emploie pour la construction des moulins à sucre ; on en fait des roues d'une seule pièce, des affûts de canon, etc.

L'Hymenaea courbaril croît au Brésil, dans l'Inde, aux Antilles, à la Guyane et en Afrique. De son tronc et de ses branches découle une résine qui nous est apportée en gros morceaux durs, transparents, friables, d'un blanc jaunâtre ou de jaune citrin, quelquefois tirant sur le brun, d'une odeur balsamique agréable ; elle a beaucoup de rapport avec la gomme Copale. — On soupçonne que c'est la même qui est connue dans le commerce sous le nom de *Résine animée occidentale*.

BOIS D'ÉBÈNE. Ebony wood. Eben.—Du *Diospyros ebenum*, Lin. f. (Ebénacées), Plaqueminier Ebénier, grand arbre des Indes, croissant aussi en Afrique et dans les îles de Madagascar, de France et de Bourbon.

Bois de couleur noire foncée, dur, compacte, pesant, d'un grain uni et fin, prenant un poli

parfait ; il est employé pour la fabrication de divers meubles et ustensiles, et dans la marqueterie. Le cœur du bois est principalement recherché ; c'est la partie la plus noire et la plus dure.

Le bois a été long-temps la matière première mise en œuvre par l'ébénisterie, qui lui a emprunté son nom. Aujourd'hui, quoique la mode l'ait un peu délaissé, il n'en reste pas moins l'un des plus estimés entre les bois exotiques de haut prix. — Il nous vient ordinairement de Ceylan et de l'Inde en longues bûches de 2 à 5 mètres sur un diamètre de 15 à 40 centimètres, d'un gris brunâtre à l'extérieur ; il est fourni par plusieurs espèces de Plaquinières, dont les principales sont :

Le Plaqueminier Ebénier déjà cité, celui qui fournit une grande partie du bois du commerce ;

Le Plaqueminier faux Ebénier, *Diospyros ebenaster*, Willd., bel arbre de Ceylan ;

Le Plaqueminier à bois noir, *Diospyros melanoxylum*, Roxb., de Ceylan et des Indes : ces deux derniers Plaqueminiers pourraient bien n'être que des variétés du premier. — La couleur noire de l'Ebène est plus ou moins foncée, selon les variétés et l'âge de l'arbre. On doit rejeter les bûches fendues et marquées de blanc.

On a trouvé le moyen de donner au bois du sycamore, du tilleul, du platane, du pommier, du merisier et du cerisier une couleur noire durable qui imite si parfaitement l'Ebène, qu'on y est souvent trompé. La consommation du bois d'Ebène a beaucoup diminué.

BOIS D'ÉRABLE. Maple wood.—Il y a différentes espèces d'Erable, dont les principales sont :

Erable à sucre. Acer saccharinum, Linn. (Acéridées). Originaires des Etats-Unis et du Canada, où il compose des forêts. Son bois a le grain fin, très serré ; il est susceptible de prendre un beau poli et une apparence soyeuse comme lustrée. Nouvellement débité, il est d'un blanc gris d'argent, et il prend avec le temps une couleur rosée ; il est assez pesant. Il est employé principalement pour l'ébénisterie. Les ébénistes recherchent celui qui est d'une belle couleur grise, bien ondulé (fibres distribuées en zig-zag), et parsemé de petites taches plus ou moins rapprochées (érable à poil d'oiseau, érable moucheté) ; ils en font des feuilles très minces de placage pour des meubles de prix. — Avec la sève abondante de cet arbre, que l'on extrait par incision, on fabrique un sucre assez estimé.

Erable à feuilles de frêne. Acer negundo, Lin.—Des Etats-Unis (Virginie). Son bois est blanc et dur, d'un grain fin et serré.

Erable noir. Acer nigrum, Mich.—Des Etats-Unis. Son bois a beaucoup de rapport avec le précédent ; il a un grain moins fin, et il devient moins lustré.

Erable rouge ou de Virginie. Acer rubrum, Lin.—Des Etats-Unis et du Canada. Son bois manque de force et est très sujet à pourrir promptement. On l'emploie peu pour le charbonnage et les grandes constructions ; on en fait des ouvrages de boissellerie, des montants de fusils, etc., quelquefois des meubles.

Le bois d'Erable indigène provient des *Acer campestre*, L., *pseudo-platanus*, L., et *platanoides*, L. ; il est blanchâtre et d'un grain serré ; il se prête à toutes les mains-d'œuvre, car il offre à la fois les qualités de dur et de liant, indispensables pour un bon placage. La loupe d'Erable indigène bien nuancée est très recherchée.

Le bois d'Erable devient moiré après le poli et jaunâtre en vieillissant. On en fait des meubles, des instruments de musique et une foule d'ouvrages de marqueterie et de tour. Il reçoit toutes les teintes qu'on veut lui donner ; mais la propriété qui le fait rechercher la plus est celle qu'il a de refléter la lumière. C'est ordinairement l'Erable d'Amérique qui joint de cet avantage. On distingue ce dernier dans le commerce en *Erable gris ondulé*, en *Erable moucheté*, en *Erable argent uni*. Ces variétés appartiennent particulièrement à l'Erable à sucre décrit ci-dessus.

Quelquefois l'on rencontre des Erables d'Amérique qui présentent un assemblage de nuances agréablement disposées, et de dessins d'arabesques qui rendent ce bois propre aux usages les plus précieux.

BOIS DE FERNAMBOURG. Brésillet de Fernambourg. Bois du Brésil. Pernambuco wood. Brasil wood.—Du *Cesalpinia echinata*, Lam. (Légu-

mineuses). Son principal usage est dans la teinture; on en tire une belle couleur rose. L'aubier qui le recouvre est si épais, qu lorsqu'on l'a enlevé, le tronc se trouve réduit au quart de son grosseur ordinaire.

Les bûches ont plus d'un mètre de longueur sur 55 millimètres de diamètre; leur forme est indéterminée. On préfère celles qui sont rondes et plates, lisses et plombantes, d'une grosseur moyenne, du poids de 5 ki'og. au plus. Leur saveur devra être douce et leur couleur rouge égale sur toute leur surface. De plus, ce bois devra présenter à la soude une couleur jaunâtre que l'impression de l'air doit rendre rose dans les 24 heures.—Ce bois est très rare et d'un prix élevé; il est importé du Brésil (Fernambourg, etc.); on le reçoit aussi éfilé et moulu en balles et en fûts.

Le Bois de Fernambourg est pour la teinture supérieur à tous ceux du même genre produit par les *Cesalpinia*; il est aussi employé par les luthiers et les tourneurs, étant dur, compacte et facile à polir. On en tire par les secours des acides une laque rouge, sorte de carmin végétal.

BOIS DE GAYAC OU GAYAC. *Lignum-vitæ. Guaiacum.*—Du *Guajacum officinale*, Lin. (*Zygophyllées*), arbre des Indes et des Amériques, dont le bois est très dur à l'écorce grisâtre, d'où il découle un suc résineux qui lui est propre et que l'on nomme *Gomme Gayac*; elle est de couleur verte.

Dans le commerce on désigne deux espèces de bois c'est le Gayac; le blanc et le noir.

Le *Gayac blanc* est fourni par toutes les colonies espagnoles, portugaises et françaises; il nous arrive en bûches de 2 mètres de long sur 15 centimètres de diamètre et plus. Il est dur, compacte, pesant, de couleur foncée, brun vers le cœur, et blanc en tirant vers l'écorce qui est grise, de nature résineuse, et qui se détache facilement du bois.

Le *Gayac noir* nous vient de Haiti en billes ou en madriers de dimensions diverses, 2 mètres à 2½ mètres de long sur 160 à 180 millimètres de diamètre; sa couleur est uniforme dans tout son diamètre; elle est d'un brun-vertâtre sombre tirant sur le noir, qui lui a valu sa qualification. Ce *Gayac* est encore plus dur, plus serré et plus plumbant que le précédent; il est aussi beaucoup plus estimé chez les ébénistes et les polisseurs.

On emploie le *Gayac* à divers usages, notamment pour faire des rouets de poulies pour les navires, des roues, des boules, des manches d'outils et autres instruments ou pièces mécaniques qui supportent un frottement, et pour lesquelles on ne juge pas à propos de se servir de métal.—Il existe dans la pharmacie en écorce et en bois râpé, d'une odeur faiblement résineuse, d'une saveur acre et aigre; la poudre, d'un blanc verdâtre quand elle est produite par l'écorce, est jaune lorsqu'elle vient du bois. Les propriétés médicinales du *Gayac* sont dues à la résine contenue dans le bois, et plus abondamment dans l'écorce. Il jouit de propriétés sudorifiques très développées.

BOIS DE GRANADILLE. *Ebène rouge. Grenadilla wood. Red Ebony.*—Ce bois, qui provient d'une espèce de Plagminier, *Tanionus littorale*, Rumph., est rouge brun, pesant et très dur; il prend un très beau poli, et il est très recherché pour la marqueterie et les instruments de musique.—On le reçoit principalement de Côte-Ferme (Cartagène) en billes de 11 à 16 centim. (4 à 6 po.) de diamètre, souvent recouvertes d'un aubier jaunâtre de 2 à 3 centim. d'épaisseur; il vient quelquefois en planches. On doit le choisir, autant que possible, sans nœuds et sans aubier.

Le Bois d'Ebène rouge est aussi le produit d'un arbre des contrées chaudes de l'Amérique; c'est le *Bois de Grenadille vrai*. Il est couvert d'un aubier blanc-jaunâtre, moucheté de noir, peu dur, et plus ou moins épais. Intérieur compacte, très dur, très pesant, d'un brun-rougeâtre, quelquefois d'un brun-vertâtre, veiné d'un vert plus pâle. Il est assez facile à fendre; on l'emploie pour les ouvrages d'ébénisterie, de marqueterie et de tour. En bûches de 80 à 160 millimètres (3 à 6 po.) de diamètre; moins il n'a d'aubier, plus il est recherché.—Il y a des variétés qu'on distingue ainsi: *Bois de Grenadille vert-bâtard*, d'un vert très foncé et tirant sur le noir, sans aubier, en bûches de 2 à 3 mètres de longueur et de 16 à 32 cent. de diamètre; et

Bois de Grenadille blond-bâtard, d'un vert rougeâtre, pesant, dur, serré; aubier jaunâtre, léger et peu compacte.

Le Bois d'Ebène rouge proprement dit, et le Bois de Grenadille vrai, ont entre eux les plus grands rapports; ils appartiennent à des Plagminiers d'espèces très voisines.

On a encore le *Bois d'Ebène vert* ou *Bois d'Ebène*, *Green Ebony*, provenant d'un *Bignonia* de Madagascar (*Bignonia leucozyllon*, Lin.), employé dans la marqueterie et dans la teinture. C'est un bois gras et vert qui noircit en vieillissant; on le reçoit quelquefois des Antilles, et surtout de Tabago.—Le *Ebène jaune* provient d'une variété du *Bignonia leucozyllon*; c'est un beau bois, dur et à grain fin.—On reçoit aussi ce bois de la Guyane.

BOIS GRUMARIN.—On reçoit quelquefois du Brésil, sous ce nom, un bois d'une couleur jaune pâle, d'un grain assez serré, mais sans nœuds ni veines. Il est en billes rondes de 2 mètres à 2½ mètres de longueur, et de divers diamètres. Ce bois trop uni est peu estimé en ébénisterie. Il vient de Rio-Janeiro, etc.

BOIS JAUNE. *Bois de Mora*, à Santo-Domingo (Haiti), etc. (nom du Mûrier dans les colonies espagnoles). *Fustic* or *Fustic*.—Du *Laurus ochrozyllon* (Laurinées); on l'attribue aussi à quelques Mûriers et principalement au *Morus tinctoria* Lin. (Urticées-Morées). Il nous vient de Cartagène, Cuba, Haiti, etc. en grosses bûches ou en billes rondes de diverses dimensions. Il est jaune rougeâtre en dehors, jaune clair en dedans; il est employé pour la teinture.

Le *Bois jaune de Cuba* a le premier rang dans le commerce; il nous vient en grosses bûches dégagées de leur aubier, d'une couleur jaune ambrée à l'extérieur, sciées et unies à leurs deux bouts d'une façon régulièrement perpendiculaire. Il présente à la soude une couleur jaune garacée qui figure un mélange de petites veines jaunes et oranges; ces couleurs démontrent sa bonne qualité. On devra s'attacher à celui qui démontre les perfectionnements que nous venons de décrire, et rebouter celui dont la couleur se rapprochera du jaune serin.

Le *Bois jaune de Tampico* (Golfe du Mexique) est en bûches plus allongées que celui de Cuba; diamètre à peu près le même; seulement les bouts de ces bûches sont toujours sciés d'un côté et se présentent quelquefois de l'autre sous la forme d'un coin obtus. Sa couleur n'est pas également partout répartie comme dans celui de Cuba; la superficie de ces bûches a un reflet d'un jaune plus vif.—On ne reçoit presque plus cette sorte de bois dont les coupes paraissent épinées; il est remplacé par le Bois de Tuspan.

Le *Bois jaune de Tuspan*, *Tuspan wood*, provient de nouvelles coupes exploitées sur un point de la côte à 30 lieues nord de Tampico. Il a les mêmes caractères que le bois de cette dernière provenance, mais sa qualité est préférée. Il est en billes ou bûches plus courtes, assez fortes, sciées perpendiculairement. Longueur de 75 à 85 cent.

De Carmen, il vient aussi du bois jaune assez estimé, qui peut prendre rang après le Tuspan.

Le *Bois jaune de Côte-Ferme* comprend tous les autres Bois jaunes des diverses provenances des Antilles. La longueur et l'épaisseur de leurs bûches varient selon les usages de chaque contrée. Mais toutes les dimensions sont bonnes, dès que la couleur jaune est vive, et le rendement en teinture abondant.

Bois de Zapote, en bûches courtes, offrant beaucoup de bouts sciés; sa couleur est assez garacée.

Bois de Cartagène, en bûches plus longues que celle du précédent; leurs bouts sont généralement taillés en sifflet. Ce bois est d'une qualité inférieure.

Bois de Maracaibo (Venezuela). Sorte la moins estimée, en raison de sa couleur jaune pâle.

Le *Bois de Santo Domingo* (Haiti) est en bûches d'assez fortes dimensions; sa couleur est assez vive, mais peu garacée.

Bois jaune Fernambourg. Ce bois n'arrive que depuis très peu de temps sur les marchés français. Il est généralement en bûches d'un faible diamètre, d'une bonne couleur; mais il est très nouveau, ce qui en rend la trituration difficile; il tient le milieu entre le Santo-Domingo et le Tuspan.

Quelle que soit la provenance du Bois jaune,

il doit, pour être bon, et comme nous l'avons dit pour le bois de Cuba, présenter à la soude une couleur jaune garacée, c'est-à-dire qu'il doit être parsemé d'une infinité de petites lignes rougeâtres tirant sur l'orange, indice certain de richesse en matière colorante. Le bois de couleur jaune serin en contient beaucoup moins, et est par conséquent plus léger.

Le *Bois jaune des Indes Orientales* vient en bûches de très fortes dimensions; il est filamenteux, plus léger que les précédents; sa couleur est jaune verdâtre; contenant peu de parties colorantes, on l'emploie presque exclusivement dans l'ébénisterie.

Le Bois jaune est principalement employé pour teindre la laine, non-seulement en jaune avec les sels d'alumine, mais en vert, vert olive, bronze et noir, concurremment avec l'indigo, les sels de fer et de cuivre, et d'autres matières tinctoriales.

BOIS DE LIMA. *Lima Redwood. California wood.*—On désigne improprement sous ce nom, puisqu'on ne le reçoit point de cette partie du Pérou, un bois qui provient d'un *Cesalpinia* (Légumineuses) se trouvant dans divers points de la côte de l'Océan-Pacifique, depuis Panama jusqu'à la Californie, et que l'on reçoit plus particulièrement de Saint-Jean-Nicaragua, Ypala et Mazatlan. Il se trouve aussi sur la côte de l'Océan-Pacifique austral, au Chili et dans la Bolivie (Haute-Pérou); ou l'importe de Valparaiso, Iquique et Arica.

Les premières importations de ce bois ont eu lieu sous le nom de *Bois de Californie*, dénomination que l'on a tout à fait abandonnée pour adopter celle de Bois de Lima, qu'on lui avait aussi donné dans l'origine, et qui ne lui convient pas plus que l'autre.

Le Bois de Lima se rapproche du bois de Nicaragua proprement dit et du bois de Sainte-Marthe, et l'on peut considérer ces trois différents bois comme appartenant à des espèces de *Cesalpinia* très voisines (*C. brasiliensis, chinata et cristata*). Le Bois de Lima est divisé en deux sortes distinctes:

Celle en bûches de la plus longue dimension, de 1 mètre 15 à 1 mètre 20; c'est le bois que l'on désignait plus particulièrement sous le nom de Bois de Californie; c'est aussi la meilleure qualité. Il a peu d'aubier et sa couleur rouge est assez prononcée.

Celle en bûches de 8 à 10 décimètres de longueur, généralement d'un fort diamètre; bois plus inférieur. C'est le bois de Lima ordinaire, que l'on appelait aussi *grand Nicaragua*.—Le *petit Nicaragua*, composé de bûches d'un faible diamètre et principalement de branchages, conserve le nom de *Bois de Nicaragua*; on l'appelle aussi *Bois de Corn*. Son extérieur peu rougeâtre, sale et grisâtre, et ses faibles dimensions constituent une sorte toute particulière.

Le Bois de Lima peut se reconnaître aux caractères suivants:

Bûches irrégulières, quelquefois tortueuses, de 1 mètre à 1 mètre 20 cent. de longueur, sur un diamètre très variable de 14 à 3 décimètres; on en rencontre souvent d'un diamètre plus considérable. Leurs extrémités sont coupées d'une manière peu régulière; mais elles ne présentent pas la coupe arrondie que l'on observe dans le Sainte-Marthe. Aspect général rougeâtre. Cavités longitudinales nombreuses et rapprochées; la plupart pénétrant jusqu'à l'intérieur et au-delà, et semblant partager la bûche en fragments; l'intérieur de ces cavités est recouvert d'une écorce grisâtre.—Moins d'aubier que dans le Sainte-Marthe. Le bois est serré et compacte et d'un rouge foncé, il présente à la soude une teinte un peu jaunâtre qui rougit à l'air.

Le Bois de Lima diffère donc du Sainte-Marthe par ses bûches plus fortes et moins régulières; par ses cavités ou crevasses plus profondes; par sa coupe, et par son aspect rougeâtre; et parce que, toutes proportions gardées, il est moins pesant. Il est presque aussi estimé en teinture que celui-ci.

On doit rechercher les bûches d'un faible diamètre, pesantes; et offrant peu de cavités, surtout sans profondes; leur couleur doit être d'un rouge vif.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTREAL.

MONTRÉAL, 3 Janvier 1872.

| Partie | BANQUES. | Dir. de m. | Cloturant à 6 m. |
|------------------------|--|------------|------------------|
| \$200 | Banque de Montréal | 98 | 256 à 257 |
| 50 | Amerique B. du N. | 134 | 80 à 80 |
| \$100 | de la Cité | 3 | 114 à 112 |
| 50 | du Peuple | 3 | 114 à 115 |
| 50 | Wilson | 4 | 111 à 112 |
| 40 | Ontario | 4 | 113 à 115 |
| 100 | de Toronto | 4 | 113 à 111 |
| 100 | Quebec | 34 | 113 à 111 |
| 50 | Nationale | 4 | 118 |
| 50 | Jacques-Cartier | 4 | 132 à 134 |
| 100 | des Marchands | 4 | — |
| 50 | des Cantons de l'Est | 4 | 104 à 105 |
| 40 | Royale Canadienne | 4 | 100 à 108 |
| 100 | Union | 4 | 80 à 90 |
| 50 | des Artisans | 3 | 129 à 130 |
| 50 | Commerce | 4 | 108 à 110 |
| 80 | Dominion | — | 107 à 110 |
| 100 | Metropolitan | — | — |
| | * Y compris un Dividende de 2 p.c. | | |
| | † " " " " 1 p.c. | | |
| CHEMINS DE FER. | | | |
| £100 | Grand Tronc | — | 28 à 30 |
| 100 | Atlantique & St. Laurent | 3 | 18 à 20 |
| 200 | Montreal & St. Laurent | — | 18 à 20 |
| DIVERS. | | | |
| 40 | Telegraphe de Montreal | 5 | B. C. |
| 100 | du Peuple | — | 170 à 180 |
| 50 | Compagnie du Gaz de Montreal | 8 | 221 à 231 |
| 100 | Chemins de fer Urbain | 10 | — |
| 100 | Compagnie du Richelieu | 8 | — |
| 300 | Navigation Interieurs | 5 | — |
| 100 | des Elevateurs | — | — |
| 400 | de Voyage au Canada | 33 | 82 à 97 |
| 50 | Bourse des Marchands | — | — |
| 50 | Société de Construction Par- lementaire du Dist. de Mon- treal | 43 | — |
| 50 | Société de Construction Per- manente du Collège | 5 | 118 à 123 |
| MINES, ETC. | | | |
| 20 | Cie Minière de Montréal | — | — |
| 5 | de Cuivre de la B. Huron | 15 | 42 à 55 |
| 5 | " " et d'Argent du Lac Huron | — | — |
| 100 | de Charbon Intercol. | — | 70 à 79 |
| 50 | de Tourbe du Canada | — | — |

OBLIGATIONS, DEBENTURES, ETC.

| | | |
|--|-----|-----|
| Fonds de la Puissance, 6 p. c. | — | 4 |
| Bons " 6 p. c. | — | — |
| Debentures du Gouvernement, 6 p. c. str. | — | — |
| " " 6 p. c. ct. | — | — |
| " " 5 p. c. str. | 97 | 99 |
| " " 5 p. c. ct. | — | — |
| Droits Seigneuriaux, 6 p. c. | — | — |
| Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c. | 68 | — |
| " " " 8 p. c. | 93 | 100 |
| " " Cité de Montréal, 7 p. c. | 93 | 100 |
| " " " 6 p. c. | 98 | 100 |
| Obligations de Montréal, 6 p. c. | 96 | 98 |
| Aqueduc " 6 p. c. | — | — |
| Havre " 8 p. c. | — | — |
| " " 7 p. c. | — | — |
| " " 6 p. c. | 104 | 105 |
| " " 6 p. c. | — | — |
| Obligations de la ville de Québec, 6 p. c. | — | — |
| " " du havre " 8 p. c. | — | — |
| " " de " 7 p. c. | — | — |
| " " de la ville de Toronto, 6 p. c. | — | — |
| Debentures des Comtés. 6 p. c. | — | — |

CHANGE.

| | | |
|---------------------------------|------|--------|
| De Banque sur Londres, 60 jours | 107 | 109 |
| Privé " " " | — | — |
| Banque " New York | — | — |
| Privé " " " | — | — |
| Traite en or " " " | 1.16 | d'à pr |
| Or à New York | 109 | — |

BURNETT & THOMSON,
64 Rue St. François-Xavier

Au Commerce.

Les marchands qui visitent Montréal et veulent consulter leurs intérêts feront bien de visiter les maisons de commerce sus-nommées avant d'empléter.

IMPORTATEURS DE VINS ET SPIRITUEUX:

JOHN HOPE,
Halle au Blé, Rue St. Sacrement.

VILLENEUVE & LACAILLE,
Bâtisse des Secours, No. 343, Rue St. Paul.

D. P. BEATTIE,
17 Rue St. Sacrement.

HOWARD, SMITH & CIE.,
31 Rue St. François-Xavier.

VICTOR DUVERGNEAU,
30 Rue St. Nicholas.

G. VERLAQUE,
5 Rue St. Sacrement.

MARCHANDS DE DENRÉES COLONIALES:

J. HUDON & CIE.,
159 et 201 Rue des Commissaires.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.,
274 à 281 Rue des Commissaires.

GAUCHER & TELMOSSE,
200 Rue St. Paul.

L. CHAPUT, FILS & CIE.,
Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre.

SÉNÉCAL, CADIEUX & JOLY,
278 Rue St. Paul.

DESMARTEAU & CIE.,
231 et 233 Rue des Commissaires.

TURGEON & LESTIEUR,
338 Rue St. Paul.

D. C. BROUSSEAU,
123 Rue St. Paul.

J. O. MERCIER,
137 Rue St. Paul.

C. MELANÇON,
181 Rue St. Paul.

N. QUINTAL,
83 Rue St. Joseph.

IMPORTATEURS de NOUVEAUTES, &c
(Dry Goods.)

THOMAS, THIBAudeau & CIE.,
330 Rue St. Paul.

S. GELINAS,
282 Rue St. Paul.

FRANÇEUR & GIROUX,
7 et 9 Rue St. Laurent.

M. TRESTER,
388 et 390 Rue St. Paul.

HAMILTON & CIE.,
105 Rue St. Joseph.

IMPORTATEURS D'HUILES ET PEINTURES:

JOHN McARTHUR & FILS,
18 Rue Lemoine.

R. C. JAMIESON & CIE.,
Halle aux Blés, 6 Rue St. Jean,

MARCHANDS DE PETROLE:

D. CAMPBELL,
No. 13 Halle aux Blés.

R. B. MURRAY,
36 Rue Lemoine.

MARCHANDS DE TABAC:

A. DUBORD & CIE.,
227 et 229 Rue St. Paul.

C. FILIATRAULT,
11 et 13 Place Jacques Cartier.

HENRY & CIE.,
271 Rue St. Paul.

L. A. GLOBENSKY & CIE.,
342 Rue St. Paul.

MARCHANDS DE FERRONNERIE:

C. H. LETOURNEUX,
261 à 265 Rue St. Paul.

H. BELIVEAU,
193 et 195 Rue St. Paul.

SANCER & FRÈRE,
283 et 285 Rue St. Paul.

MEILLEUR & CIE.,
526 Rue Craig.

ALEX. THURBER & CIE.,
467 et 469 Rue St. Paul.

MARCHAND DE GUIR:
505 Rue St. Paul.

IMPORTATEURS DE VERRERIES:

J. L. CASSIDY & CIE.,
339 et 341 Rue St. Paul.

DISTILLATEURS:

WM. DOW & CIE.,
Rue St. Joseph.

GOODERAM & WORTS,
Représentés à Montréal par
A. & A. B. CHARLEBOIS,
16 Rue St. Sacrement.

J. P. WISER & CIE., Prescott,
Représentés à Montréal par
MORIN & CIE.,
24 Rue St. Sacrement.

P. POULIN & CIE.,
313 Rue St. Paul.

LIBRAIRIE:

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14 Rue St. Vincent.

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
237 et 239 Rue St. Paul.

ALPHONSE DOUTRE & CIE.,
Coin des Rues Notre-Dame et St. Gabriel.

CHARLES PAYETTE,
250 Rue St. Paul.

MARCHANDS DE SEL:

W. RAPHAEL,
30 Rue de l'Hôpital.

MORIN & CIE.,
24 Rue St. Sacrement.

MARCHANDS DE FARINES, CÉRÉALES, &c:

A. W. OGILVIE & CIE.,
36 à 40 Rue des Enfants Trouvés.

BOYER, HUDON & CIE.,
Carré de la Douane.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
10 Rue du Port.

LAFRENIÈRE & ST. ONGE,
295 Rue des Commissaires.

KIRKWOOD & MORE,
26 Rue des Enfants Trouvés.

F. X. ST. CHARLES & CIE.,
9 et 10 Rue William.

ALEX. McK. COWIE,
40 Rue St. Sacrement.

VIAU & VIGER,
201 et 203 Rue des Commissaires.

FABRICANTS DE CHAUSURES:

N. VALOIS & CIE.,
26 et 28 Place Jacques Cartier.

G. BOIVIN,
300 Rue St. Paul.

JOSEPH VALADE,
133 Rue Notre Dame.

G. L. ROLLAND,
333 Rue St. Paul.

MARCHANDS DE FOISSON:

C. FRASER & CIE.,
375 Rue des Commissaires.

J. C. GORDON
31 Rue St. Nicholas.

FABRICANT DE SALAISONS:

D. REES & CIE.,
46 à 50 Rue des Sœurs Grises.

AGENTS POUR LE SOTHERION:

EVANS, MERCER & CIE.,
Rue St. Jean Baptiste.

COURTIERS et COMMISSIONNAIRES:

A. & A. B. CHARLEBOIS,
16 Rue St. Sacrement.

J. P. COX,
Coin des Rues St. Sacrement
et St. Nicholas.

R. FAIRJANKS,
5 Rue St. Sacrement.

MORIN & CIE.,
24 Rue St. Sacrement.

JAMES GOULDEN

Pharmacien en Gros

IMPORTATEUR ET FABRICANT
D'HUILES POUR LES CHEVEUX,
GRAINES de JARDINS et de CHAMPS,
Savons—Toilette et de Castille,
Parfums, Pomades,
Essences Odorantes, Syrops de fruits,
Poudres de condition, Huile g. zatine,
Huiles à Vers, Huile noire,
Poudres à boulanger, Poudre d'œufs,
Huile de Castor à la livre ou en bouteilles,
Bois de Teinture, Bouteilles de Nourrice,
Cristaux de Magenta en boîtes ou à la posée,
Camphre, Saucé au Poivre,
Bandages, etc., etc.

NATRO-KALI DE GOULDEN, ou EXTRAIT DE SAVON
pour la manufacture du Savon sans chaux ou lessive.
Il sert à la fabrication des Savons Durs, Savons de
Toilette, Savons Jaunes et Savons Doux. Il est
aussi utile pour divers objets, tels que pour nettoyer
les machines, les carnettes, laver les planchers, les
ponts de navires, les vaisseaux à lait, enlever les
taches de peinture, etc., etc.

A vendre chez tous les Pharmaciens en
gros et la plupart des Pharmaciens en
détail et des Epiciers de la Puissance.

JAMES GOULDEN,
175 Rue St. Laurent, MONTREAL.

CUVILLIER & CIE.
Marchands en General
44 — Rue St. Sacrement — 44
MONTREAL.

Avis du Gouvernement.



DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au
consigné, et endossées "SOUMISSIONS pour
TRAVAUX, RIVIERE ST. MAURICE," seront
reçues à ce Bureau jusqu'à LUNDI, le 8e jour de
janvier prochain, à midi, pour la construction d'une
ECLUSE aux Piles, sur la Rivière St. Maurice.
Les plans et devis peuvent être vus à ce bureau et au
bureau du Surintendant des Travaux du St. Mau-
rice, à Trois-Rivières, où toutes autres informations
peuvent être obtenues.
Le Département ne s'engage pas à accepter la plus
basse ou aucune soumission.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
OTTAWA, 16 Décembre 1871.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 21 novembre 1871.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains
jusqu'à nouvel ordre: 8 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

*L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître
dans les papiers autorisés, à le publier.*

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de
FERRONNERIE,
QUINCAILLERIE,
COUTELLERIE, &c., &c.,
261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudrouil),
MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BEVIVEAU, Importateur de FERRONNE-
RIES et Fabricant de FERBLANTERIES,
ENSEIGNE de L'EGUINE et du CADENAS,
Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assorti-
ment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures
de toutes sortes, Vires de toutes grandeurs, Vernis,
etc.—Aus-i: POELES DOUBLES à un ou deux
fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à
bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,

IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUIN-
CAILLERIE,

Nos. 233 et 235 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que
VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes cou-
leurs, MASTIQUE, HUILE, Térébentine, VERNIS à
Meubles, VERNIS à Voiture, POELES de Cuisine,
POELES DOUBLES, Fer en barre, CHARBON, etc., etc.

LE TEMPS N'ATTEND PERSONNE.

A LLEZ sans délai chez MEILLEUR & CIE. et
assurez vous du meilleur des poeles
L'ORIENTAL

qui se suffit à lui-même, chauffe sans interruption,
se règle facilement et est également facile à chauffer.
Un offre aussi en vente d'autres poeles en grande
variété pour bureaux, magasins, &c. Nous avons
toujours en main des pièces pour réparer les poeles
de toutes sortes.

MEILLEUR & CIE., 528, Rue Craig.

On attend prochainement un nouveau stock de
couchettes favorites anglaises.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
ET D'EMIGRATION
PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Tu an \$8.00
Six mois 4.50

Les communications relatives au journal et les
remises de valeurs devront être adressées au Direc-
teur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au
Bureau du *Negociant Canadien*, bâtisses de la *Cassette*
à Montréal.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANU-
FACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du com-
merce sur notre tabac en poudre si avantageusement
connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,

MARCHAND DE TABAC et
MANUFACTURIER DE
TABAC à FUMER, à CHIQUER et EN POWDER.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA
HAVANE, &c.,

Nos. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTREAL, P.Q.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS,
271 RUE ST. PAUL,
MONTREAL, P.Q.

L. A. GLOBENSKY & CIE.,

IMPORTATEURS

PIPES ECUME DE MER,
PIPES—IMITATION do.
PIPES—BOIS,

BLAGUES A TABAC.

POTS do. do.

CIGARES

En Gros,

342 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NEGOCIANT EN GROS DE

CUIRS,

PEAUX,

HUILES, et

MARCHAND A COMMISSION.

505 Rue St. Paul, MONTREAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER de l'humidité et du
FROID, DES RIUMES de GORGE ET DE
la POITRINE, cet article est indispensable à tous et
spécialement aux invalides, aux convalescents et aux
personnes de FAIBLE CONSTITUTION.
C'est le seul préservatif efficace qui existe.

En vente chez tous les marchands de chaussures.

LYMANS, CLARE & CIE.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTUREURS d'HUILE DE LIN,
PEINTURES et MASTIC.

IMPORTATEURS de DROGUES ÉTRANGÈRES.

PEINTURES de COULEURS,

HUILES ET BOIS DE TEINTURES.

352, 354 et 356, St. Paul Street.

Montréal.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES et VAISSELL

339 & 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-
DIAUX, GENIÈVRE (Old Tom), VINS DE
GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX,
ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c.,
MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs
de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL.

MONTREAL.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES, EN GROS,
 25 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,
 MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
 EN GROS
 No. 300 Rue St. Paul, MONTREAL,
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,
IMPORTATEUR ET
MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,
 133 RUE NOTRE DAME.
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.
 On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.
 On sollicite une visite.

G. L. ROLLAND,
MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE LA
PUISANCE, 333 RUE ST. PAUL, MONTREAL,
 Bâtisse des Sœurs.

Pharmaciens.

LE SOTHÉRION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.
 DIPLOMÉ.
 Préparé par le Dr. POIRTIEN, de la Faculté de Paris.

LE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certifiants sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et ex-acte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Conspiration, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B. Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asthmatic étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie sévèrement en loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. POIRTIEN, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,

EVANS, MERCER & CO.,
 Montréal.

Marchands de Poissons.

C. FRASER & CIE.,
MARCHANDS DE POISSON,
HUILES DE POISSON,
SEL DE LIVERPOOL,
 Etc., Etc.,
 375, RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

JAMES G. GORDON,
MARCHAND EN GROS DE POISSON DE
TOUTES SORTES,
 Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES DE MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES DE MALPEQUE.
 FINNAN HADDIES toujours en mains.
 Entrepôt des Pêcheries Moïse—31 St. Nicholas,
 MONTREAL.

Marchands de Farines.

A. W. OGILVIE & CIE.
MARCHANDS DE
FARINES,
 CEREALES, BARLEY, &c.
 Moulin—ECLUSE ST. GABRIEL.
 Bureau.—36, 38 et 40, Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

ROYER, HUDON & CIE.,
 Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.
MARCHANDS DE
GRAINS ET FARINES,
 PROVISIONS et EPICERIES,
 L. ALPHONSE BOYER.
 FERDINAND HUDON.
 CHARLES BOYER.
 MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE
FARINES,
 GRAINS ET PROVISIONS,
 No. 10, Rue du Port,
 MONTREAL.

LAFRENIÈRE & ST. ONGE,
MARCHANDS DE
GRAINS,
 FARINES ET PROVISIONS,
COMMISSIONNAIRES, etc.,
 25 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,
MARCHANDS DE
CEREALES,
 FARINES, POISSONS et
 HUILES de POISSON.
 25 Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

F. X. ST. CHARLES & CIE.,
MARCHANDS DE FARINE
 ET PROVISIONS,
 9 & 10 RUE WILLIAM
 MONTREAL.
 F. X. ST. CHARLES. URBEL PICHE.

Fabricants de Salaisons.

D. REES & CIE.
FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTI-
BLES.
 INSPECTEURS DE
BŒUF, LARD ET BEURRE,
 COMMISSIONNAIRE, Etc.
 45, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

A Vendre.

SEL DE LIVERPOOL.
2,000 SACS 10 AU TONNEAU
A VENDRE
 par
MORIN & CIE.,
 24, RUE ST. SACREMENT.

COMPAGNIE SALINIÈRE DU CANADA
5,000 QUARTS } SEL FIN DU CANADA EN
3,000 SACS } DISPONIBLE,
 A vendre par
THOMAS W. RAPHAEL,
 AGENT,
 30 RUE DE L'HOPITAL.

Scierie à Vapeur.

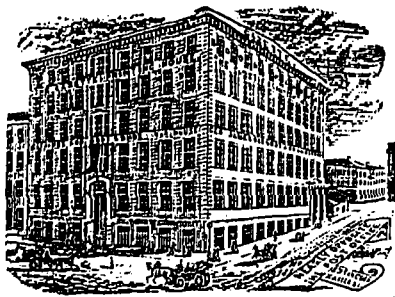
SCIÉRIES À VAPEUR
 de
J. McD. CAMPBELL & CIE.
 Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**
 472 Rue William, (Mc Cord ouest.)
 Bois de service scié et plané à ordre.
J. McD. CAMPBELL. AGRH. HOULE

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

| Distribuées. | MALLES. | 1-ées. | |
|---|------------------------------|--------|-------|
| A. M. P. M. | ONTARIO. | A. | P. M. |
| 3.30 | Ottawa, p. chemin de fer (a) | 7.00 | 6.45 |
| 3.30 | Provincer d'Ontario. (a) | 7.00 | 6.45 |
| 6.30 | Rivière Ottawa par route. | 7.00 | |
| QUEBEC. | | | |
| 8.00 | Québec, Trois-Rivières et | | |
| 2.00 | Sorel, par va. air. | | |
| 2.00 | Québec, p. chemin de fer | | |
| 2.00 | Townships, C.F.T. Riv. ar- | | |
| 2.00 | turbanaka et Riv. du Loup | | 7.00 |
| 2.00 | St. Rémi et Hemmingford | | 2.00 |
| 2.00 | St. Hyacinthe et Sherbrooke | | 6.00 |
| 2.00 | Do St. Jean et House's Pt. | | 2.50 |
| 2.00 | Shefford et la jonction du | | |
| 2.00 | chemin de fer Yt. | | 2.00 |
| MALLES LOCALES. | | | |
| 11.00 | Bémharinois (route)..... | 6.00 | |
| 11.00 | Chambly (aussi G.A.M.) et | | |
| 11.00 | St. Césaire..... | | 1.30 |
| 11.00 | Contrecoeur, Varennes et | | |
| 11.00 | Verchères..... | | 1.30 |
| 11.00 | Côte St. Paul et Tanneries | | |
| 11.00 | Ouest..... | 10.30 | |
| 10.00 | Hunthilligan..... | 6.00 | 2.00 |
| 8.30 | Machine..... | 6.00 | 2.00 |
| 10.00 | St. Lambert..... | | 2.00 |
| 9.30 | Laprairie..... | | 2.00 |
| 11.00 | Louiseville..... | 6.00 | 1.30 |
| 11.00 | N. G. Meskow & St. Récollet. | | 7.00 |
| 5.15 | Terrebonne & St. Vincent. | | 3.00 |
| 8.30 | Pointe St. Charles..... | 8.30 | 5.00 |
| 1.30 | St. Laurent St. Eustache | | |
| 1.30 | St. Jérôme, Ste. Rose et | | |
| 1.30 | St. Thérèse..... | | 7.00 |
| 8.10 | St. Jean & Station, St. | | |
| 8.00 | Armand..... | 8.00 | 2.00 |
| 8.00 | Trois-Rivières par la Riv. | | |
| 8.00 | Nord..... | | .50 |
| PROV. MARITIME. | | | |
| 7.00 | N.-Brunswick et Isla P.E. | | 7.00 |
| 7.00 | Halifax, N.-E..... | | 7.00 |
| Les malles pour T.-Nouve | | | |
| sont envoyées tous les | | | |
| jours à Halifax, et de là | | | |
| la transmission se fait | | | |
| tous les vendredis alter- | | | |
| nantif à partir du 2 Juin. | | | |
| ETATS-UNIS. | | | |
| 8.00 | Boston et les Etats de la | | |
| 8.00 | Nouv.-Angleterre, ex- | 8.00 | 2.15 |
| 8.10 | cepté le Maine..... | | |
| 8.00 | New-York et les Etats de | | |
| 8.00 | Sup..... | | 24&7 |
| 8.30 | Island Pond, Portland et | | |
| 8.30 | le Maine..... | | 12&7 |
| 8.30 | Etats de l'Ouest et du Pa- | | |
| 8.30 | cifique et Manitoba..... | 7.00 | 6.45 |
| INDES OCCIDENTALES. | | | |
| Lettres, etc., payés d'avance (vid N.-) | | | |
| York, sont expédiées chaque jour | | | |
| à New-York d'où partent les au- | | | |
| malles: | | | |
| Pour Havane et Indes Occidentales | | | |
| vid Havane, tous les Jedis P. M. | | | |
| Pour St. Thomas, les Indes Occiden- | | | |
| tales et Brésil, le 22ème jour de | | | |
| chaque mois. | | | |
| GRANDE BRETAGNE. | | | |
| Par la ligne Canadienne... Vendredi.. | | | |
| Par la ligne W. & G. vid | | | |
| New-York.....Lundi..... | | | |
| 7.00 | | | |
| 7.00 | | | |

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 P.M.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M.
 Le Dimanche à 9.00 P.M.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce Journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'Imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifique bâtiments sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification, s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissements,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de compte,
- Circulars,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittorresques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- &c. &c. &c.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Batons à Vapeur en coupes.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On révisé à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par maille, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 12 Octobre, 1874.

Assurances.

ETAT FINANCIER

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ANDES,

25 Octobre 18 1.

| | |
|--|--------------|
| Argent en mains. A la banque et en transit | \$280,634.43 |
| Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle | \$390,073.34 |
| Bonds du chemin de fer, valeur actuelle | 8,900.00 |
| Prêts collatéraux | 94,500.00 |
| Intérêts accumulés | 49,000.00 |
| Premiers hypothèques | 697,196.53 |
| Billets-recevables | 9,347.66 |
| Comptes courants primes et balances entre les mains des agents | 28,096.50 |
| Montant des actionnaires par cotisation | 500,000.00 |

Total de l'actif..... \$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. D. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

TRAVELERS

DE HARTFORD, CONN.

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,648.89.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance SUIV LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instruments, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier de même que contre ceux qui arrivent dans les voyes. A un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hasardeuses. Des risques très hasards pris à des taux plus élevés.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS accorde des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que par les meilleures compagnies. Aucune police n'est forfaitée. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

Le TRAVELERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 14,000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, Montréal,

Agent général.

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques, MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE

DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF \$601,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens, \$100,000

Président: JOHN C. COOPER. Secrétaire: ISAAC MUNSON.

E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

- Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.
- Hon. FRANK SMITH, Sénateur.
- B. BENOIT, Ecr., M.P.
- JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de le Banque Royale Canadienne.
- JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turnor & Co.) Toronto.
- ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCURSALE: 235 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtiments de ferme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis longtemps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS, et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des

GARANTIES INCONTESTABLES aux assureurs.

Ces traits caractéristiques et la **MODICITÉ DE SES TAUX**

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre. On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTREAL: 196 Rue St. Jacques.

R. POUNALL,

Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street, J. W. MARLIG, Agent Général.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE DES CITOYENS (DU CANADA).

FEU, VIE, ACCIDENT ET FIDELITE.

CAPITAL—UN MILLION DE PIASTRES.

BUREAU PRINCIPAL:

175 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Directeurs:

SIR HUGH ALLAN, PRÉSIDENT.

EDWIN ATWATER.
ADOLPHE ROY.
N. B. CORSE.

C. J. BRYDGES.
HENY LYMAN.
GEORGE STEPHEN.

Risques contre le Feu et sur la Vie pris aux conditions les plus favorables. Fidélité des employés garantie, et Polices contre les Accidents émanées.

Cette compagnie étant canadienne et soutenue par les plus forts capitalistes, a droit et sollicite l'appui du public canadien.

Des détails complets sur chaque département peuvent être obtenus au bureau principal ou d'aucun des agents.

G. B. MUIR,

Gérant du Département du Feu.

EDWARD STARK,

Gérant du Département de la Vie et des Accidents.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.—Capital, 2 1/2 Millions Stg.—Deposé en Canada, \$150,000.

FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus. **VIE.**—Garantie parfaite et taux raisonnables. **Marques caractéristiques.**—Economie dans l'administration et bonus libéraux. Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,

Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLL, Secrétaire.
A. TELLIER, Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,

ARTHABASKAVILLE.

Sollicite respectueusement de MM. les marchands les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

A. ROCHON,

LITHOGRAPHE ET IMPRIMEUR.

89 — Rue St. Jacques — 89

(Au-dessus des Bureaux du Evening Star.)

MONTREAL.

M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant le seul lithographe canadien à Montréal. Prix modérés.

LAURENT, LAFORCE & CIE.,

AGENTS POUR LES

CELEBRES PIANOS

KNABE, BALTIMORE;
SCHULTZ & LUDOLFF, NEW YORK;
MARSHALL & WENDELL, ALBANY,

No. 225 RUE NOTRE DAME,

MONTREAL.